

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2036 - LUNDI 16 JUIN 2014



Des représentants du peuple en congrès

COUR CONSTITUTIONNELLE

Félix Vundwawe,
Banyaku Luape et
Corneille Wasenda
désignés membres

Les trois personnalités ont été désignées par les députés et sénateurs réunis en congrès au cours d'une plénière tenue samedi conformément à l'article 158 de la Constitution et de la loi organique régissant l'organisation et le fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Leurs candidatures ont été entérinées sans grande difficulté après échanges et arbitrages en amont au sein des groupes parlementaires et des commissions spécialisées des deux chambres législatives. Le procès-verbal portant désignation des trois précités sera transmis dans les meilleurs délais au chef de l'État en vue de leur nomination. Ils vont s'ajouter à six autres personnalités dont les noms ne sont pas encore connus. Cette haute Cour est chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi. Elle a également la compétence de juger le contentieux des élections présidentielle et législatives ainsi que le référendum. [Page 18](#)

CÉNI

L'UE plaide pour un
calendrier électoral
complet

C'est l'une des exigences contenues dans le rapport préliminaire publié par la mission de suivi électoral de l'Union européenne (UE) en RDC vendredi. C'était au terme de sa mission de cinq jours effectuée à Kinshasa et censée évaluer l'application des recommandations formulées après les élections de 2011 en vue d'améliorer la transparence et la crédibilité des prochains scrutins. En sus de cela, la délégation de l'UE a insisté sur la nécessité du dialogue susceptible de favoriser le consensus tout en créant un climat de confiance entre toutes les parties impliquées dans les élections. La mission de l'UE a noté quelques avancées à l'image de l'inscription de l'audit externe du fichier des électeurs au calendrier électoral publié le 26 mai par la Céni. Elle réclame un consensus autour des modalités liées à cet audit. [Page 18](#)



Maria Gabriel, chef de mission de suivi électoral de l'Union européenne en RDC (Ph. Dietmar Klumpp)

CLIMAT DES AFFAIRES

Les
Américains
pour un
partenariat
à long terme

Désormais, avec les nouvelles facilités offertes par le système de Guichet unique, il est possible de remplir toutes les formalités de création d'une entreprise en seulement trois jours. De passage récent à Kinshasa, la délégation d'investisseurs américains membres du consortium « The Corporate Council on Africa » a pu s'en rendre compte.

L'un des quatorze investisseurs américains ayant fait partie de cette mission d'affaires pourra démarrer ses activités en RDC dans les plus brefs délais après avoir rempli les formalités d'usage, indique-t-on. Le grand défi actuellement est d'établir un véritable pont entre la RDC et la communauté des affaires des États-Unis d'Amérique. Des opportunités ont été identifiées dans plusieurs secteurs, notamment le transport aérien. Le groupe qui a séjourné à Kinshasa évolue dans l'engineering, l'aviation, les mines, l'exploitation pétrolière et les nouvelles technologies. [Page 19](#)

SCULPTURE

Freddy Tsimba expose
à l'Institut français

Le vernissage, qui constituera l'évènement du 20 juin à la Halle de la Gombe, durera trois semaines, soit jusqu'au 5 juillet. À l'affiche, Freddy Tsimba. Après avoir roulé sa bosse un peu partout à travers le monde, le créateur exposera pour la première fois en solo à l'Institut français. Sa spécialité, réaliser des œuvres d'art à partir des objets de récupération, délaissés ou simplement jugés inutiles. La trentaine d'œuvres que le sculpteur entend offrir à la vue des amateurs d'art sont de nouvelles créations qu'il avait gardées en réserve et qui, pour lui, illustrent au mieux le thème « Neuf/six, code de la démente ». Cette thématique se veut un clin d'œil que Freddy fait à ses pairs, une sorte de reconnaissance aux efforts fournis au quotidien. Les créateurs souvent pris pour des rêveurs alors qu'ils s'efforcent de cristalliser des moments de la vie devraient s'y retrouver. [Page 20](#)

FOOTBALL/CAN-U17

La RDC face au Nigeria au
deuxième tour des éliminatoires

Les Léopards de moins de dix-sept ans affrontent le week-end du 18, 19 et 20 juillet à Kinshasa les jeunes Supers Aigles du Nigeria au deuxième tour des éliminatoires de la 11e édition de la Coupe d'Afrique des Nations U17. Le match retour est prévu deux semaines plus tard à Abuja. La RDC entraînée par le nouveau sélectionneur Éric Tshibusu Ike s'est qualifiée à cette étape de la compétition aux dépens des Hirondelles du Burundi qui ont déclaré forfait. Pour affronter l'équipe nigérienne, Éric Tshibusu va s'appuyer sur les trente-quatre joueurs présélectionnés pour le match avorté contre le Burundi. Après le faux pas des Léopards de moins de vingt ans écartés par le Malawi au second tour des éliminatoires de la Can U20, les poulains d'Éric Tshibusu vont, sans doute, chercher à faire renaître dans les esprits la confiance perdue. [Page 20](#)

ÉDITORIAL

Poésie

Il fut un temps qui n'est pas si lointain où, pour échapper à l'emprise coloniale qui les étouffait, les écrivains et les poètes africains mettaient en avant la couleur de leur peau afin d'affirmer leur talent. Brandissant la négritude comme un bouclier, ils dénonçaient à juste titre l'ostracisme dont ils étaient l'objet et bouscullaient du même coup les lignes tracées par la mise sous tutelle de l'Afrique par les puissances européennes. À leur façon et de manière décisive, ils contribuèrent ainsi à l'émancipation des peuples dont ils étaient issus.

Nous en avons eu une nouvelle et éclatante preuve la semaine dernière à Paris, lorsque les poètes du Bassin du Congo ont occupé le devant de la scène au Marché de la poésie. Invités d'honneur de la trente-deuxième édition de cette prestigieuse manifestation culturelle qui pose chaque année ses tentes sur la place Saint-Sulpice, ils ont décliné de mille et une façons leurs talents. Face à un public qui ne boudait pas son plaisir, ils ont alterné quatre jours durant déclamations, débats, intermèdes musicaux, signatures, et placé ainsi la littérature africaine à sa juste place dans le monde moderne.

Trois mois après le Salon du livre qui avait vu le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo s'imposer comme l'un des lieux les plus vivants, les plus courus, les plus attirants de ce prestigieux rendez-vous mondial, le Marché de la poésie a confirmé le fait que la littérature africaine occupe désormais le devant de la scène littéraire. Non plus en jouant sur la négritude et les injustices qu'engendra la colonisation, mais en misant sur le seul talent, la seule imagination des poètes et des écrivains du continent noir qui puisent leur inspiration dans les racines de ses peuples.

Ne boudons pas notre plaisir en soulignant le fait que nous sommes l'un des acteurs du vaste mouvement qui projette en avant la littérature africaine. Et sans tirer la couverture à nous, disons simplement que nous avons aujourd'hui le sentiment d'avoir accompli, au moins en partie, la mission qui nous était confiée de porter haut et fort la voix de l'Afrique.

L'aventure ne fait que commencer. Reconnaissons qu'elle est belle à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Le PCT et la société civile échantent sur les recommandations de Dolisie

Les conclusions arrêtées lors de la dernière concertation politique de Dolisie ont été au centre des échanges entre le Parti congolais du travail (PCT) et la société civile, le 13 juin dernier, à Brazzaville

Le recensement administratif spécial, la commission nationale d'organisation des élections, la carte d'électeur biométrique, le bulletin unique, le comité de suivi, la subvention des partis politiques, le plafonnement des dépenses liées au campagne électorales, telles sont les différentes questions abordées par les deux parties.

À l'issue du débat que les deux parties ont estimé responsable, les vues se sont accordées sur le recensement administratif spécial qui, selon les deux parties, s'est déroulé conformément aux recommandations de Dolisie. Pour elles, les résultats obtenus reflètent bien les réalités du terrain en dépit de quelques dysfonctionnements inhérents à toute œuvre humaine. S'agissant de la carte d'électeurs biométrique et du bulletin unique, l'accord veut qu'elle soit programmée dans la perspective des élections présidentielles de 2016.

Quant au comité de suivi, le PCT et la société civile se sont prononcées pour

la modification du décret portant création de cette structure. Sur la subvention des partis politiques et le plafonnement des dépenses liées aux campagnes électorales, la société civile et le Parti congolais du travail ont retenu le principe et ont pris acte de la mise en place des commissions chargées d'approfondir les deux questions. Enfin sur la constitution du 20 janvier 2002, le Parti congolais du travail et les responsables de la société civile ont convenu que le débat doit obéir aux normes démocratiques en privilégiant la paix et la sécurité.

Jean Jacques Koumbema

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

La fédération de Brazzaville lance les assemblées générales inaugurales des sections

Après les sessions inaugurales des comités d'arrondissements et du district de l'île Mbamou il y a environ deux mois, la fédération de la commune de Brazzaville a procédé, le 12 juin, au lancement officiel des assemblées générales des sections afin qu'elles adoptent à leur tour leurs documents fondamentaux de travail.

Dans son intervention, le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département de Brazzaville, Gabriel Ondongo, a tout d'abord rappelé aux participants que *la revitalisation et la redynamisation du parti tel que recommandé par le sixième congrès extraordinaire [exigeaient] le respect des procédures de gestion, pour un fonctionnement harmonieux de ses organes.*

La configuration actuelle des sections,

a-t-il poursuivi, les rend moins difficiles à gérer, les effectifs étant plus réduits que dans les anciennes, qui équivalaient, pour le cas de Brazzaville, aux quartiers administratifs. *« Avec beaucoup d'intelligence et peu de moyens, nous devrions les rendre opérationnelles »*, a-t-il souligné.

Abordant la question des moyens, Gabriel Ondongo a indiqué qu'il s'agissait d'exécuter des actions concertées dans le cadre des programmes d'activités avec les cotisations statutaires et extrastatutaires.

« Rapprochons-nous de nos cadres habitant les quartiers et les blocs où sont implantées nos structures en vue de recueillir leurs cotisations », a-t-il conseillé, soulignant : *« Quelles que soient nos ambitions au niveau des sections dont nous avons respectivement la charge, celles-ci doivent s'exprimer dans la limite de nos possibilités financières et matérielles. »*

La fédération du département de Brazzaville, a-t-il ajouté, est grande de 286 sections et pour des raisons de temps et de commodité, il serait souhaitable que les différents comités procèdent par endroits à leur regroupement en vue de tenir les assemblées dans un délai qui ne pourrait excéder deux semaines.

Enfin, il a souligné l'importance des élections locales à venir, qui constituent un enjeu important pour le PCT. *« Elles constituent, à n'en point douter, un test sur le chemin des présidentielles de 2016, échéances vers lesquelles nous nous acheminons avec plus d'atouts que d'autres. Il nous faut nous battre, en dépit de nos ambitions légitimes non satisfaites à faire élire nos candidats. C'est de cette manière que le PCT restera toujours fort »*, a-t-il conclu.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo,

Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS POLITIQUES

La CÉÉAC lance la formation des acteurs concernés

La communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC), en partenariat avec la direction générale des Affaires électorales et la commission nationale d'organisation des élections, organise, à partir du lundi 16 jusqu'au 20 juin, un atelier de formation sur le renforcement des capacités des acteurs électoraux.

Cette première formation « sur mesure » dans l'espace CÉÉAC bénéficiera du soutien de l'Union européenne, à travers le Programme d'appui à la paix et à la sécurité. Il est à noter que la majorité des animateurs et facilitateurs sont des femmes et des hommes de nationalité congolaise, connus ou à découvrir, qui ont le double avantage d'avoir une expérience en matière électorale et de maîtriser le contexte, les acteurs et les enjeux du processus électoral en République du Congo.

La délégation de la CÉÉAC qui conduit cette mission avait au préalable organisé une mission exploratoire au Congo. Elle avait permis aux parties prenantes aux processus électoraux au Congo d'identifier des thématiques et d'en élaborer les articulations en vue des modules bien définis pour la formation.

Cette mission exploratoire qui avait eu lieu en février 2014 s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Brazzaville du 7 juin 2005 sur l'appui aux États membres engagés dans les processus électoraux et la prise en compte de l'ensemble des normes subséquentes. Dans tous les cas, les modalités et le contenu de cette formation ont été arrêtés entre le secrétariat général de la CÉÉAC et l'État membre concerné.

R.Ng.

MUNICIPALISATION DE LA LEKOU MOU

Sibiti se métamorphose progressivement

Située au sud-est de Brazzaville, au cœur d'une abondante végétation, la ville de Sibiti, chef-lieu du département de la Lekoumou, accueille cette année le défilé marquant le cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance du Congo couplé avec la municipalisation accélérée.

Avant l'événement, la ville s'est transformée en chantier géant : édifices publics et infrastructures y poussent comme des champignons. D'un coin de la ville à l'autre, le vacarme des engins et des marteaux se mêle au bruit des bars et autres lieux de loisirs.

Dans la poussière jaunâtre de la latitude de cette ville de chasseurs et d'agriculteurs, ouvriers chinois et congolais s'emploient à bâtir une infrastructure publique. Les jeunes ont abandonné les autres activités pour rejoindre les chantiers ouverts pour la circonstance.

Sur le boulevard où va se dérouler le défilé militaire et civil, le 15 août, en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, c'est une course contre la montre pour l'entreprise chargée de le construire : les jours sont comptés et le 15 août n'est plus loin.

L'administrateur-maire de Sibiti, Bernard Makita, a assuré aux journalistes que les ouvrages liés à la fête de l'indépendance seraient prêts dans les



Une vue du boulevard où va se dérouler le défilé militaire et civil. (© Adiac)

délais. Cette affirmation n'a pas calmé leur inquiétude au regard de l'évolution des travaux. La voirie urbaine n'a pas encore reçu de goudron sur les 29 kilomètres de bitumage prévus. Mais les tracés asphaltés sont déjà joliment faits.

Les sociétés de distribution d'eau et d'électricité sont à pied d'œuvre. Un ouvrier, qui a requis l'anonymat, évoque les difficultés de creuser les passages des tuyaux et des fils électriques à Sibiti, en raison de la qualité du sol. L'utilisation des engins, a-t-il dit, fait avancer le travail, mais leur nombre est insuffisant et cela retarde la progression.

Les vingt mille habitants environ que

compte la localité sont émerveillés par sa métamorphose chaque jour qui passe. Les travaux du palais présidentiel, de l'aéroport, du stade municipal de près de quatorze mille places, des logements des hôtes de marque, du château d'eau, des Hôtels de la préfecture et de la sous-préfecture, de la mairie et de l'hôtel du stade, avancent normalement. Les ouvriers chinois et congolais rencontrés sur place nous ont assuré qu'ils étaient déterminés à achever les travaux dans les délais, pourvu que le matériel indispensable soit rapidement acheminé sur Sibiti en passant par Pointe-Noire.

Petit bémol, l'insuffisance d'hôtels et

d'auberges posera problème, comme c'est le cas aujourd'hui, pour accueillir à partir du 13 août tous les invités à la fête de l'indépendance.

Bientôt sortira de terre une ville coquette, épargnée par les érosions et les glissements de terrain. Elle s'apprête à offrir son hospitalité légendaire avec les groupes folkloriques Nzobi, Moukissi, Kidzili, Ngouata, Balka, Mountouta et Lissiawa.

Rendez-vous dans quelques jours pour une évaluation complète des ouvrages indispensables à la fête du 15-Août.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Le rêve ébranlé d'un Irak démocratique

Si, forts de leurs premiers succès militaires dans le nord du pays, les insurgés du redouté État islamique en Irak et au Levant (ÉIIL) qui se trouvent à quelques kilomètres de Bagdad, conquièrent la capitale irakienne, ils pourraient installer dans cette partie du monde un régime proche de celui qu'expérimentèrent les talibans en Afghanistan dans le courant des années 1990. L'Irak offrirait tout bonnement à l'internationale djihadiste un point de ralliement pour la mise au pas des régimes en place dans les nations arabes modérées du Golfe et au-delà.

Le fait est que, au regard de l'environnement international, les États-Unis de Barack Obama ne sont pas prêts à se réengager dans une troisième guerre d'usure en Irak. Les séquelles laissées par les deux premières sont si présentes, l'actuel locataire de la Maison-Blanche est si méticuleux que l'on peut sans risque de se tromper estimer peu probable l'arrivée en masse de Marines et de GI's dans l'ancien pays de Saddam Hussein.

Au demeurant, le rêve que caressait le prédécesseur d'Obama, Georges Bush Junior, d'un grand Moyen-Orient démocratique à l'occidentale peine à se réaliser et ce depuis longtemps. Non seulement, l'homme n'est plus en fonction pour faire avancer une telle « feuille de route », mais ses inconditionnels alliés d'hier de la vieille Europe semblent – crise oblige – avoir d'autres chats à fouetter. Résultat : les milices fondamentalistes pourront prendre le pouvoir en Irak en profitant du délitement de toute la région déjà fortement affectée par le conflit syrien.

La question qui se pose dès lors est de savoir quelle stratégie l'Occident pourrait déployer pour stopper les rebelles de l'ÉIIL. Ayant pris fait et cause pour une opposition armée syrienne divisée contre le régime de Bachar al-Assad qui aurait pu être réformé par le dialogue, les puissances occidentales ont montré dans leur appréciation de la situation dans le Golfe un amateurisme qui ne révèle pas moins l'autisme et l'arrogance dont elles font preuve chaque

fois qu'elles se trompent d'analyse.

Pour leur part, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Iran et la Syrie se sont déclarés disposés à venir en aide à l'Irak dans le but de « mettre les terroristes hors d'état de nuire ». Comment, concrètement cela pourrait-il se passer dès lors que les deux pays, mis au ban de la communauté internationale, subissent un embargo sur les armes du fait des sanctions qui leur sont imposées ? Pourrait-on imaginer les capitales occidentales (Washington, Paris, Londres, Bruxelles, Berlin) s'associer à Téhéran et Damas dans une sorte de « front commun » contre les rebelles irakiens ? Pourrait-on les voir « coopérer » avec Moscou, dans la perspective de « punir » les djihadistes ?

De tout ce qui précède, on peut retenir que la fin de la guerre froide a fait naître d'autres défis globalisants qui ne sauraient être relevés que par la volonté des États, grands ou petits, puissants ou faibles, de dialoguer. La sécurité du monde en dépend, la vie

des peuples y est liée, la survie des nations y doit beaucoup. Continuer à croire qu'il y a des États puissants qui peuvent en imposer aux autres, qu'il faut à tout prix, par la force au besoin, réguler ce qui peut l'être par la palabre, sont de grandes erreurs.

L'histoire des peuples étant faite de hauts et de bas, de guerres et de paix, le temps n'est pas venu de regretter l'Irak de Saddam Hussein, il ne se prête pas non plus à se rappeler le souvenir d'une Syrie sans violences il y a quatre ans. Ce qui est vrai, c'est que nul ne pourrait soutenir, au regard des souffrances qu'endurent les populations, que les images des vies et des biens détruits tous les jours dans les deux pays soient les signes annonciateurs d'un grand Moyen-Orient démocratique qui aurait pour territoire étalon l'Irak post-Saddam Hussein. La marche forcée entamée en Irak pour faire chuter ce dernier et les déchirements que connaît la Syrie depuis quatre ans disent le contraire.

Gankama N'Siah

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE BAKER HUGHES CONGO SARL

Nous, Gérant statutaire de la Société à Responsabilité limitée BAKER HUGHES CONGO, Convions Franck WEDLINGER à l'Assemblée Générale ordinaire des associés de la Société BAKER HUGHES CONGO qui sera tenue le 30 juin 2014 à 14 h 00 au siège de la Société BAKER HUGHES sise à Pointe-Noire, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée ou vous faire assister ou représenter par tout mandataire de votre choix.

N.B : Tout associé indisponible est prié de faire parvenir, à l'assemblée Générale, une procuration pour nécessité de représentation.

Fait à Pointe-Noire, le 13 juin 2014

Le Gérant statutaire

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE BAKER HUGHES CONGO SARL

Nous, Gérant statutaire de la Société à Responsabilité limitée BAKER Hughes CONGO, Convions Monsieur Baker Hughes Operations SAS à l'Assemblée Générale ordinaire des associés de la Société BAKER Hughes CONGO qui sera tenue le 30 juin 2014 à 14 h 00 au siège de la Société BAKER HUGHES sise à Pointe-Noire, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée ou vous faire assister ou représenter par tout mandataire de votre choix.

N.B : Tout associé indisponible est prié de faire parvenir, à l'Assemblée Générale, une procuration pour nécessité de représentation.

Fait à Pointe-Noire, le 13 juin 2014

Le Gérant statutaire

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Si, à la place des sénats classiques, on avait des conférences de sages, on éviterait de nombreux conflits en Afrique. »

Lucien Pambou, écrivain et essayiste congolais, Africa 24, le 13 juin 2014

« De toute façon le monde des affaires n'a jamais fait bon ménage avec celui de la politique : les lobbies sont les plus grands prédateurs de la volonté populaire et de l'indépendance de l'homme d'État. »

Alassane K. Kitane, professeur au lycée Serigne Ahmadou Ndack Seck de Thiès, Le Quotidien, 6 juin 2014

« Le monde politique est dominé par les milieux d'affaires et la technocratie, c'est le règne des cabinets d'influence. »

Laurent Baumel, député PS et animateur de la Gauche populaire, Libération, 3 juin 2014

« Il ne saurait y avoir de souveraineté étatique sans souveraineté populaire. Les frontières et les États évoluent, disparaissent, apparaissent... Les peuples, eux, demeurent quelles que soient les péripéties les plus cruelles de l'histoire. »

Jean Guion, président de l'Alliance francophone, texte sur la Francophonie publié dans les dépêches n°2033

« Il existe plusieurs Afrique, avec des trajectoires différentes, des histoires et des mémoires diverses, des expériences du politique qui sont loin d'être identiques. [...] L'Afrique n'est pas un espace géographique mais plutôt une pluralité d'imaginaires, de cultures, de temporalités »

Aminata Diaw, philosophe sénégalaise, article publié en 2004 dans la revue Diogène, cité par Jeune Afrique du 19 août 2013

« La vérité n'est jamais amusante. Sans cela, tout le monde la dirait. »

Michel Audiard (scénariste et réalisateur français), cité par Pascal Praud, Le point, 9 juin 2014

GESTION FORESTIÈRE

Les experts s'accordent sur le nouveau code

Après avoir validé son document de politique forestière nationale la veille, le Congo a approuvé le 13 juin à Brazzaville, son avant-projet de loi portant régime forestier. Ceci, à la faveur d'un atelier organisé en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD)

Conçu dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique rationnelle de gestion durable des ressources forestières, la nouvelle réglementation forestière devra traduire, dans les dispositions légales, les nouvelles orientations stratégiques définies dans le document de politique forestière de la République du Congo récemment adoptée. La nouvelle législation mise en place fixe désormais les principes du nouveau concept d'aménagement durable des forêts, de certification, de gestion, de légalité ainsi que d'exploitation rationnelle des

petits massifs forestiers au Congo.

Ce texte trace également les lignes directrices de l'action gouvernementale à mettre en œuvre dans le secteur forestier tout en mettant en évidence la mobilisation des acteurs impliqués, notamment les partenaires au développement. Cette même loi a surtout le devoir de vulgariser et/ou de promouvoir le processus du REDD+ dans le pays de même qu'elle promeut la conservation de la biodiversité, le développement des plantations communautaires et industrielles.

Le nouveau code favorise également la mise en place d'un système national de traçabilité et de vérification de la légalité forestière ainsi que l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL). « Les exigences internationales en matière de gestion des forêts naturelles et de commerce des bois tropicaux se focalisent sur les ressources d'approvisionnement

durablement gérées, la légalité et la traçabilité des produits et la certification forestière. À cet égard, le Congo doit conserver son expérience en la matière », a souligné le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

En réactualisant cette loi forestière, le directeur de l'AFD, Patrick Dal Bello a formulé un souhait : « Ce code forestier n'est évidemment pas une fin en soi, il doit être considéré avant tout comme un outil de gestion durable des forêts. C'est donc à son application concrète qu'une grande attention doit être portée maintenant », a-t-il dit.

La révision de ce code forestier qui date de 2000 a fait avant tout l'objet de multiples ateliers de consultation, financés par l'AFD, conformément aux attentes du gouvernement.

Firmin Oyé

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

La 24^e édition plaide pour une éducation de qualité et adaptée pour tous

En prélude à cet événement célébré chaque année le 16 juin en relation avec le massacre des enfants de Soweto en 1976 par le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, a organisé les 13 et 14 juin, des séances de sensibilisation des journalistes, parents et ONG à Brazzaville

La Journée internationale de l'enfant africain est placée cette année sur le thème : « Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique ». Une façon pour les organisateurs de plaider pour que les décideurs puissent accorder une attention particulière à la scolarisation des enfants vivant sur le continent. La thématique vient à point nommé pour la République du Congo qui a décidé depuis 2008 de la suppression des frais scolaires au niveau de l'enseignement de base et secondaire 1er et 2e degré. D'où l'intérêt du thème : « Une éducation gratuite et obligatoire pour tous les enfants au Congo », présenté par Alexandre Magania, chef du secrétariat à la direction de l'enseignement primaire.

En effet, l'orateur a, dans son exposé, rappelé quelques repères historiques sur la gratuité et l'obligation de l'école en République du Congo, dégagé les perspectives avant d'en tirer les leçons. Sur les textes pris actuellement par le gouvernement, il a par exemple, cité l'ar-

rêté du 20 mars 2008 portant suppression des frais scolaires dans les établissements publics d'enseignement et gratuité des manuels scolaires au niveau de l'enseignement de base ; le décret du 30 mai 2012 instituant la gratuité des frais d'inscription aux examens et concours des enseignements primaire, secondaire, technique et professionnel. Alexandre Magania a reconnu que l'œuvre éducative était tellement immense et complexe et qu'en dépit de quelques avancées significatives enregistrées, beaucoup d'enfants ne bénéficient pas d'une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée.

L'éducation préscolaire reste très faible soit 15% de la couverture nationale. Pour le conférencier, l'éducation préscolaire demeure encore l'apanage des centres urbains et des familles nanties. Elle reste très avec 15% seulement de couverture nationale. Cette communication a suscité de nombreuses réactions de la part des journalistes, le 13 juin, ainsi que des parents et ONG le 14 juin à l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville. Les participants ont noté le manque de textes d'application pour la plupart des lois votées au Congo. D'après eux, les parents payent encore, d'une manière ou d'une autre, les frais surtout à l'intérieur du pays où les écoles sont tenues en majorité par des vacataires. Certains responsables d'établissements ont institué les PAF et organisent des travaux dirigés sans compter les écoles privées qui prolifèrent un peu partout et qui sont toujours payantes.

Présent à ces travaux, le vice-président de l'Association des parents d'élèves et étudiants (APEEC), Christian Grégoire Epouma, est revenu sur les mesures prises par le gouvernement. « Nous avons applaudi en 2010 lorsque le chef de l'État avait pris la décision de faire de l'école soit gratuite, que les manuels scolaires soient aussi gratuits au niveau de l'enseignement de base. Aujourd'hui la tendance des différents sachants de l'éducation, est de contourner ces dispositions liées à la gratuité en instaurant des taxes que nous qualifions de rampantes (travaux dirigés). Nous pensons que la journée de l'enfant africain permettra aux uns et aux autres de se remémorer tous les engagements pris au niveau international et au niveau national », a indiqué le secrétaire général de la Fédération africaines des parents d'élèves et étudiants, déplorant la prolifération des établissements privés au Congo, surtout à Brazzaville. Les participants ont été également informés de l'étude sectorielle menée au niveau de Brazzaville où il est noté que plus 76% des enfants ne vont plus à l'école ou sont non scolarisés. Ils ont aussi suivi des rappels sur la loi n°42010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant qui manque jusqu'à aujourd'hui de textes d'application. Rappelons que ces deux journées de sensibilisation ont été patronnées par le directeur général des Affaires sociales, Jean Clotaire Tomby.

Parfait Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-sixième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le lundi 30 juin 2014 à 10h30, à la salle de conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Fin du mandat des Administrateurs
3. Election d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com).

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. Ayim
Secrétaire Général

Lomé, le 6 juin 2014

DON DU SANG

Les agences onusiennes s'impliquent

Le personnel des agences du système des Nations unies de Brazzaville a offert, le 13 juin, à son dispensaire, des poches de sang en prélude à la Journée mondiale des donneurs de sang, célébrée en 2014 sur le thème : « Un sang sécurisé pour sauver les mères »

« Par ce thème, l'Organisation mondiale de la santé [OMS] vise à sensibiliser les communautés sur la nécessité de disposer de sang et de produits sanguins sécurisés pour tous, principalement pour les femmes victimes d'hémorragie grave pendant ou après l'accouchement », a souligné le docteur Fatoumata Binta T. Diallo, représentante de l'OMS au Congo.

À Brazzaville, plus de cent poches de sang pourront être collectées dans les dispensaires des Nations unies, basés aux sièges de la représentation du PNUD et de l'OMS-Afrique. Le sang collecté sera mis à la disposition du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Le don de sang par les personnels des Nations unies traduit leur intérêt pour la survie des femmes qui accouchent, des malades et des accidentés, souvent victimes d'hémorragies. Selon les statistiques de l'OMS, en Afrique, trente-huit femmes meurent des suites de complications liées à la grossesse, contre une femme sur trois mille sept cents dans d'autres régions du monde.

« Pour les hémorragies liées à la grossesse ou à l'accouchement, qui entraînent parfois le décès de la mère, le sang est un produit indispensable. Pour la césarienne, dont la gratuité a été décrétée par l'État congolais, on a parfois besoin du sang. Nous et le Congo, nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif du millénaire pour le développement relatif à l'amélioration de la santé maternelle », a rappelé

Ray Mankélé, conseiller en charge de la sécurité sanguine à l'OMS. Afin d'obtenir un sang fiable, les services sanitaires des agences du système des Nations unies ont exclu de la collecte les personnes malades et du troisième âge. « Au-delà de soixante ans, il n'est pas possible de donner du sang et il y a également les limites liées à l'état de santé. Nous pensons atteindre cinquante, soixante poches de sang ici, au PNUD. L'autre bureau régional de l'OMS organise également une séance de collecte de sang. Ensemble, nous estimons atteindre cent, cent quinze voire cent vingt poches de sang. Cet acte de solidarité est aussi une contribution au système de santé du Congo », a ajouté Ray Mankélé.

Dans la déclaration du bureau régional de l'OMS rendue publique à Brazzaville par le docteur Fatoumata Binta T. Diallo, représentante de l'OMS au Congo, l'institution onusienne félicite les associations de donneurs de sang et toutes les personnes qui œuvrent pour que le sang sécurisé soit disponible. Elle assure également « continuer à apporter son concours à toutes les initiatives appropriées visant à garantir la disponibilité du sang et des produits sanguins sécurisés pour sauver les femmes africaines qui risquent leur vie en donnant la vie ». Rappelons que le corps humain contient cinq à six litres de sang. Un manque ou une diminution du sang entraîne de sérieux problèmes sur la santé.

Fortuné Ibara

DÉVELOPPEMENT

L'ambassade de France finance deux ONG congolaises

L'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, a signé le 5 juin deux protocoles de financement sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud. Il s'agit de la fondation Niosi et le Conseil de concertation des ONG de développement. Ces deux projets qui vont être financés à hauteur de 41.320.000 FCFA, œuvrent pour le bien-être des populations vulnérables

Dans un communiqué de presse, l'ambassade de France au Congo précise que ces deux ONG répondent à des besoins clairement identifiés. Ceux-ci visent l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Le premier projet est représenté par la fondation Niosi que dirige le professeur Josuée Ndamba. Créée en 1993, la fondation Niosi est une ONG de développement de la citoyenneté. Selon l'ambassade de France au Congo, l'ONG Niosi dispose d'une expérience avérée dans la mise en œuvre d'actions de développement local. Le projet, cofinancé à hauteur de 20 millions FCFA propose de contribuer à amé-

liorer le processus de décentralisation et la démocratie locale dans le district de Mbandza Ndounga dans le département du Pool.

Le projet consiste à renforcer la connaissance des acteurs locaux sur la décentralisation et à appuyer un processus concerté de développement local par la formation des acteurs locaux, soit 210 représentants de 30 villages et 2 quartiers du district de Mbandza Ndounga dans le département du Pool et l'élaboration d'un plan de développement local.

Le second projet est animé par le conseil de concertation des ONG de développement. Ce réseau de 17 ONG, né en 1993 à Brazzaville, est un cadre d'échange d'informations, de concertation et de dialogue. Il met l'accent sur la contribution aux politiques publiques et le plaidoyer. Le projet, appuyé par l'ambassade de France à hauteur de 21 320 000 FCFA, prévoit de promouvoir la bonne gouvernance au Congo au travers d'une meilleure implication de la société civile dans les processus décisionnels pour la lutte contre la pauvreté.

Tiras Andang

ŒUVRE CARITATIVE

Une enveloppe financière remise à l'orphelinat Saint-Joseph de Gaston Céleste

Pour manifester sa solidarité envers les enfants démunis au Congo, la Colombienne Clara Ines Chaves Romero a fait le 12 juin, un don financier à l'orphelinat dirigé par Célestine Bouzoumou.

Cette aide financière de 500.000 FCFA permettra de construire une bache à eau dans l'orphelinat. « Aujourd'hui, en tant que Colombienne, je voudrais transmettre un peu de cette chaleur de la solidarité de mon pays aux enfants de l'orphelinat de Saint-Joseph ; et en tant que femme, mère et en tant que

personne qui partage la même identité culturelle que l'Afrique et spécialement avec le Congo, je mets à disposition mon travail au bénéfice des plus démunis », a poursuivi Clara Ines Chaves Romero. Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, a salué l'initiative et remercié tous ceux qui ont contribué à cette action. Il a, par ailleurs, interpellé le gouvernement à accorder un accent particulier à cette catégorie d'enfants dont le Congo aura besoin pour développer son potentiel économique. Au terme de la cérémonie, la présidente de l'orphelinat

Saint-Joseph de Gaston Céleste, n'a pas caché sa satisfaction. « Je suis très heureuse de ce geste parce que l'orphelinat manquait d'une bache à eau. Avec cet argent, nous construirons cet ouvrage afin de soulager l'orphelinat », a indiqué Célestine Bouzoumou.

La cérémonie de remise du don s'est déroulée à la résidence de l'Union Européenne, en présence du représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, et de l'épouse de l'ambassadeur d'Égypte au Congo, Sahar Behary Abo-Seriea.

Lydie Gisèle Oko

INSALUBRITÉ À BRAZZAVILLE

La devanture du lycée Thomas Sankara transformée en décharge publique

L'action vient des riverains qui, de nuit comme de jour, inondent en ordures ménagères les abords de ce lycée situé dans la partie nord de Brazzaville. Des actes qui, ajoutant au phénomène d'érosion, menacent cette route, l'une des principales pour sortir de la ville ou y entrer.

Le fait frappant et contrastant, c'est le panneau sur lequel on peut lire : « Interdiction formelle de jeter les

ma poubelle avec des consignes fermes de la déverser dans le grand ravin à côté. Les autres agissent autrement. »

Craignant la clameur publique, suite aux dénonciations diverses, certains riverains opèrent aux premières heures de la matinée. « Rarement vous verrez les gens déverser leurs poubelles le jour. Nombreux agissent à partir de 4 heures du matin », confie Nadine, 35 ans. Et d'ajouter : « Je regrette que les choses

ont imploré l'intervention de l'État, préoccupés par les pluies qui, au fil des jours, ont mis en péril leurs domiciles. En effet, derrière le Centre inter-État de santé publique d'Afrique centrale (Ciespac), l'avenue a été, courant mai, ravagée par les pluies. La catastrophe n'a pas épargné les habitations (voir nos précédentes éditions). Alain, fonctionnaire, plus de 15 ans dans le quartier, commente : « Nos efforts et nos supplications ont obligé les pouvoirs publics à intervenir. Mais l'action s'est arrêtée autour du Ciespac. » En effet, depuis le mois de mai, des engins oeuvrent à longueur de journée pour éviter au mur de clôture de ce centre de santé de la sous-région de s'écrouler.

Des pistes de solutions...

Érosion hier. Décharge publique aujourd'hui. Pourtant, la zone fait face à un autre phénomène : l'embouteillage. « Cet espace fait près de 7 mètres. On peut l'exploiter utilement. Si on l'aménage, il peut permettre aux bus de stationner, libérant ainsi la voie principale. Ce serait une solution, ou presque, aux embouteillages dont est victime cette route », explique Roger. Et de suggérer : « Autant nous saluons l'initiative de la mairie de libérer les rues et avenues de toutes les carcasses ; autant nous pensons que des poubelles publiques aideraient les populations à évacuer leurs ordures. Ce serait un moyen pour la mairie de créer des emplois et de gagner un peu d'argent car les gens vont payer. Il n'est pas normal que les abords d'une route comme celle-ci soient transformés en poubelles. »

Jocelyn Francis Wabout



Les abords de la principale sortie nord de Brazzaville mérite une attention (crédit-adiac)

ordures contre le mur » Pour les riverains, c'est plutôt une invite à poser l'acte contraire car aucune mesure n'est prise pour arrêter les inciviques. Rosine, agent des douanes congolaises : « La faute revient aux pouvoirs publics qui n'ont rien prévu pour permettre aux populations d'évacuer leurs ordures ménagères. Je suis contrainte de payer un jeune désœuvré pour s'occuper de

se passent ici. L'impuissance des pouvoirs publics ouvre la voie à ce type de débordements. » Flavien, étudiant, explique le comportement des populations : « En réalité, les gens agissent de la sorte pour contrer l'érosion qui menace la route. »

Où sont les pouvoirs publics ?

Longtemps, les habitants de ce quar-



RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Expert
Business Partner

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tel: 01 600 0000



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA PRESELECTION DES FOURNISSEURS

ECOBANK CONGO invite, par la présente Appel d'offre, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux, entretien de la climatisation, maintenance électricité.

Cet appel d'offre sera reparti en trois lots :

Lot 1 : Fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux

Lot 2 : Fourniture des imprimés de banque.

Lot 3 : Entretien de la climatisation, maintenance électricité.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les candidats intéressés par l'Appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les locaux ECOBANK CONGO sis à l'immeuble de l'ARC à Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats à l'adresse indiquée ci-dessus contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 200 000FCFA, payer soit par chèque barré et certifié à l'ordre de ECOBANK CONGO, soit en espèce déposé à la caisse de ECOBANK CONGO, soit par virement bancaire au compte ECOBANK CONGO « 382000100 : Frais Convention de Crédit ».

A la demande des soumissionnaires ayant déjà versé les 200 000 francs CFA, le dossier d'appel d'offres pourra leur être expédié par courrier électronique (gratuit) ou par courrier express contre le versement d'une somme complémentaire de 150 000FCFA non remboursable à payer selon les mêmes dispositions.

Les sessions d'analyse et de validation des dossiers seront organisées comme suit :

LOTS	Date limite de dépôts des dossiers	Date d'ouverture des plis	Période de tenue des travaux d'analyse	Période de tenue des sessions de validation
Lot 1 : Fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014
	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014
Lot 2 : Fourniture des imprimés de banque				
Lot 3 : Climatisation et Electricité.	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014

L'ouverture des plis se fera en séance publique aux dates indiquées avec les représentants de chaque soumissionnaire, dans les locaux de ECOBANK CONGO à Brazzaville.

LA DIRECTION GENERALE DE ECOBANK CONGO

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Objectif atteint à Brazzaville, selon la police

La police congolaise présentera au moment opportun le rapport d'étape de l'opération lancée le 4 avril à Brazzaville. Mais le constat général à mi-parcours, fait au niveau des commissariats et des populations, signale que les objectifs sont atteints

Lancée officiellement le 4 avril 2014, l'opération «Mбата ya bakolo» visait à éradiquer la criminalité et l'immigration clandestine. Elle se poursuit à Brazzaville avec les départs massifs des étrangers sans papiers, notamment les sujets de la RDC, même si leur nombre a baissé contrairement au premier jour de l'opération car, l'un des motifs clé de l'opération, selon la police, était de lutter contre le phénomène « Koulouna ».

« Nous pouvons affirmer que depuis que l'opération a commencé, on assiste plus aux délinquants qui détournent les paisibles populations avec les machettes. Le phénomène est éradiqué », déclare le colonel Jules Moukala-Tsoumou, directeur de la Sécurité publique, porte-parole de la police. Au-delà du phénomène Koulouna qui a traumatisé les populations de Brazzaville, et dont les principaux assaillants étaient des ressortissants de l'autre Congo, des témoignages positifs sur le rétablissement de la sécurité dans certains quartiers de la ville légitiment davantage le bilan sécuritaire de l'opération. Interrogés, les responsables de la plupart des commissariats de police et de gendarmerie reconnaissent, en effet, avoir enregistré une baisse considérable des plaintes sur des faits de criminalité. Les palabres liés aux vols et vols ont considérablement baissé, précise-t-on. Cependant, les statistiques pour illustrer ce tableau ne sont pas encore disponibles. De leur

côté, les populations affirment jouir désormais d'une liberté de circuler, surtout dans les quartiers périphériques où hier il n'était plus possible de sortir à certaines heures du soir de peur d'être agressé.

Des artères libérées

Les avenues sont libres d'accès. L'époque où les arrêts de bus et les voies publiques souffraient d'encombrement dû à la présence des «Sans domicile fixe» est presque révolue. Même si aucune enquête pour l'heure ne donne des résultats officiels sur la rareté de certains produits alimentaires dans les marchés, ou sur leurs prix, les informations recueillies auprès de certaines populations, à Bacongo par exemple, soulignent une légère amélioration des prix des denrées, bien que certains produits, comme les légumes et les poissons d'eau douce, deviennent rares. L'opération «Mбата ya Bakolo» a réussi, par ailleurs, à briser les meutes de jeunes vendeurs à la sauvette qui proposaient des marchandises à la criée dans les principales artères de la ville avec les conséquences que cela entraînait.

Autre acte majeur non moins important de l'opération : la fermeture de plusieurs églises de réveil.

Selon le porte-parole de la police, la plupart de ces temples servaient de «refuge aux délinquants». Leur fermeture, souligne-t-il, a aussi permis de « baisser les nuisances sonores dans la ville ». Dans ce registre, il faut également noter la satisfaction de plusieurs associations et ONG de lutte contre le Sida devant la fermeture de plusieurs « maisons closes » et la pénurie des prostituées sur les trottoirs. Le fameux « Nganda ya ba soso », dans le marché

Moungali, et « Mabouaka » à Bacongo, où s'exposaient de jeunes femmes, presque nues, et où se troquaient quelques pincées de drogue, ne sont plus qu'un souvenir...

« Longwa na Nzela », l'autre face de « Mбата ya bakolo »

Les départs massifs ont baissé contrairement aux premiers jours de l'opération

Derrière ces motifs de satisfaction, l'opération n'est pas finie. « À Brazzaville nous allons continuer à assainir parce qu'on a constaté qu'il y a beaucoup de sujets étrangers, en situation irrégulière, qui se sont cachés soit dans les quartiers de Brazzaville, soit dans les villages environnants », souligne le colonel Jules Moukala-Tsoumou.

« Il y a aussi le fait que ces sujets en situation irrégulière sont en train d'exercer le métier de chauffeur de taxi alors qu'il y a des dispositions réglementaires qui leur interdisent. C'est

pour cela que la décision qui a été prise est de poursuivre l'opération à Brazzaville et de l'étendre dans les départements parce que jusque-là l'opération était concentrée à Brazzaville », poursuit-il.

Cette deuxième phase pourrait s'appeler « Longwa nanzela » (ce qui signi-

Bakolo» à Brazzaville, à Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi précisément. mais l'intérieur du pays n'est pas exclu.

Sur le terrain, des étrangers sans papiers s'empressent déjà à rentrer chez eux de leur propre gré, à en croire les témoignages provenant de plusieurs villes. À Pointe-Noire, plusieurs res-

sortissants de la RDC ont entrepris volontairement des démarches de retour au pays. La plupart sont dépourvus de carte d'identité ou de passeport prouvant leur nationalité et capables de les aider à obtenir un titre de séjour en toute légalité. « Tous ceux qui sont partis à Kinshasa ne l'ont pas été seulement que par le fait de l'interpellation de la Police. Il ya bien des sujets en situation irrégulière qui rentrent d'eux-mêmes », témoigne le porte-parole de la Police.

Dans quelques jours, précise-t-il, le directeur général de la Police va faire l'annonce de l'organisation de la deuxième phase de l'opération «Mбата ya

Quantin Loubou

CONVOCACTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

SIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, Libreville
RCCM Libreville : 2004B3348 - NIF 783 171 M

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **27 juin 2014 à 10 heures** à l'hôtel « Le Meridien Re Ndama », Salle LESSOBELIA, 1er étage, BP 4064, Libreville, Gabon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et des rapports des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées,
2. Approbation desdits comptes et conventions réglementées,
3. Quitus aux Administrateurs et aux Co-Commissaires aux comptes,
4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur,
6. Renouvellement des mandats de quatre (4) Administrateurs,
7. Nomination de quatre (4) nouveaux Administrateurs,
8. Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, et les propriétaires d'actions au porteur, sur justification de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses de la société.
Il est justifié pour les titulaires d'actions cotées

du droit de participer à l'Assemblée Générale de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 8311 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 24 juin 2014 à zéro heure, heure gabonaise, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, BGFI Bourse.

Tout Actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, Actionnaire ou non. Un même mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Un Actionnaire peut recevoir mandat de représenter d'autres Actionnaires.

Les procurations, doivent être établies dans la forme prévue par l'article 538 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et déposées ou transmises au siège social par le mandant ou le mandataire cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire dûment habilité.

Texte des projets de résolutions du Conseil d'Administration du 21 mars 2014 qui seront présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2014

Première résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers et le bilan de cet exercice, approuve lesdits états financiers et bilan du dit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En outre, après avoir entendu la lecture du

rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées prévu par l'article 440 de l'Acte Uniforme, l'Assemblée Générale prend acte du contenu de ce rapport et approuve lesdites conventions réglementées. En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2013 dont elle vient d'approuver les comptes sous la résolution qui précède, et qui s'élève à la somme de 5 299 642 660 F cfa au compte report à nouveau.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation de Monsieur Benjamin COLAS en qualité d'Administrateur, en remplacement de la société FIMAVE et pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de renouveler Madame Flavienne MFOUMOU ONDO, Monsieur Jean Pierre BOUSSOUGOU, Monsieur Benjamin COLAS et Monsieur Jean-Robert GOULONGANA en qualité d'Administrateurs de la société pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cinquième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de la nomination de Monsieur Pierre Antoine COUVREUR, Monsieur Martin NGUIA, Monsieur Wilfried MOREAU et La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Madame Sandra KINGBO en qualité d'Administrateurs de la société pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sixième résolution : L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité qu'il y aura lieu, de même que pour requérir toute inscription modificative au Registre du Commerce de Libreville.

La société SIAT GABON, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA, dont le siège social est situé au Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON à Libreville, inscrite au RCCM Libreville sous le numéro 2004B3348, porte à votre connaissance et en vertu des dispositions de l'article 847 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les informations financières suivantes telles qu'arrêtées par le Conseil d'Administration en sa séance du 21 mars 2014 :

- Etats financiers de synthèse (bilan, compte de résultats, tableau financier des ressources et emplois et état annexé) ;
- Projet d'affectation du résultat.

Ces informations financières seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 27 juin 2014.

Le Conseil d'Administration



Siat
Gabon

TRANSPORT AÉRIEN

Royal Air Maroc naturellement africaine

La compagnie d'aviation Royal Air Maroc (la RAM) affirme de plus en plus son identité africaine. Elle vient d'acquiescer, il y a quelques semaines, une nouvelle signature : la RAM compagnie naturellement africaine.

Cette nouvelle signature dénote du virage stratégique qu'entreprend cette société actuellement sur le continent africain. La RAM n'est plus au stade de la réflexion, elle passe à l'action en voulant donner la meilleure qualité de prestation et de services à ses clients.

Dans la soirée du 5 juin, à l'hôtel Mickaël à Brazzaville, les responsables de cette compagnie aérienne ont échangé avec quelques promoteurs des agences de voyage évoluant dans la capitale congolaise. Il s'agit de : Satguru Travels, Miles Travel, Hariom voyages, Camal voyages, Équateur voyages Congo et Univers voyages.

Intervenant au nom de la RAM, le directeur régional pour la République du Congo, Rachid Gamhor, et le directeur des ventes (sales vice-président), Karim Benchekroun, ont unanimement affirmé leur volonté d'accompagner les différentes agences de voyage dans leur perspective d'accroissement.



Augmenter le nombre de vols et d'appareils

La RAM a décidé de faire passer ses dessertes de 35 à 37 d'ici à 4 mois. L'objectif est d'arriver aux vols quotidiens (horizon 2015-2017) sans escale entre Brazzaville et Casablanca et de continuer à assurer 3 à 4 fréquences par semaine au départ de Pointe-Noire à Casablanca via une autre ville africaine.

Les responsables des agences de voyage ont été édifiés sur la flotte de

la RAM. Voulant maintenir sa position, celle-ci compte ajouter près de 80 avions pour son développement d'ici à 2024. Pour le réseau moyen-courrier, la RAM compte desservir N'Djamena au Tchad et Abuja au Nigéria en 2014. Et s'agissant du réseau long courrier, le cap est mis sur Dubaï, en 2015, et Pékin en Chine en 2016.

Cap sur les villes moyennes...

Autre ambition pour la RAM : les villes de taille moyenne, un marché très

souvent négligé au profit des grandes villes. Pour combler ce gap, la société projette durant les deux années à venir de se doter d'une douzaine d'avions en ajoutant d'autres destinations et en augmentant les fréquences.

L'échange avec les responsables des agences a mis en exergue d'autres aspects tels que : la ponctualité, la prestation des hôtesse et stewards et le menu. Pour ce dernier aspect, non moins important, la RAM a intégré les repas africains. L'autre point amélioré concerne le transit à Casablanca qui mécontentait certains clients.

Les invités à la soirée ont noté que globalement, la compagnie RAM se porte bien et qu'elle nourrit des ambitions pour une meilleure qualité de service et de bonnes conditions de voyage.

« C'est utile pour nos partenaires, agences de voyage, de savoir qu'ils ont à leur côté une compagnie sûre, sereine, qui se développe, dont l'activité des prestations, des services s'améliore ; une compagnie qui a encore beaucoup d'avenir devant elle et qui entend s'investir de manière très forte sur le marché congolais », a conclu Karim Benchekroun.

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour bénéficier du crédit de commercialisation
Comptes *1818*1# DK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Comptes *1818*2# DK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.warid.cd 04 430 61 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

• formation à domicile
• en entreprise
• Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Té sorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition

KD Computer



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11

Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

DIPLOMATIE

L'ouverture d'une ambassade de Colombie au Congo est envisagée

La question a été au centre d'un entretien, le 11 juin, entre Sandra Salamanca Rosas, directrice du département Afrique au ministère colombien des Affaires étrangères et son homologue congolais, Maurice Malanda, ambassadeur, chef du département Afrique au ministère congolais des Affaires étrangères et de la coopération

L'entretien s'est déroulé en présence de Clara Ines Claves Romeo, ressortissante colombienne résidant au Congo, coordonnatrice de la visite de cette délégation de la Colombie. « Nous avons échangé sur la possibilité de trouver des projets communs les plus importants dans le secteur de l'agriculture entre la Colombie et le Congo. Hormis les grands sujets de cette coopération, nous avons également échangé sur d'autres sujets à caractère social, économique, touristique et culturel », a déclaré Sandra Salamanca Rosas à la sortie de l'audience. D'après Clara Ines Claves Romeo, des opportunités de dispenser les cours d'espagnol sont possibles pour des jeunes congolais qui souhaiteraient poursuivre leurs études à l'académie de la langue espagnole en Espagne. « Pour la Colombie, la priorité c'est l'Afrique. Nous constatons que le Congo avec qui nous avons des cultures communes, est un pays stable. Pour nous, l'Afrique est importante et le Congo aussi. Nous avons déjà développé les relations avec la Côte d'Ivoire, l'Algérie, le Maroc, l'Égypte et le Kenya. Nous voulons renforcer les liens de coopération pouvant aboutir à l'ouverture d'une ambassade de la Colombie en République du Congo », a-t-elle expliqué.

Avant de venir au Congo, Sandra Salamanca Rosas a effectué des visites officielles dans quatre pays africains pour identifier les secteurs dans lesquels la Colombie pourra investir, notamment. Il s'agit de l'agroalimentaire en Afrique avec le manioc, la banane, le riz et les autres aliments les plus consommés par les Congolais. Au cours de son séjour à Brazzaville, la Colombienne s'est entretenue tour à tour avec plusieurs membres du gouvernement.

Le Congo et la Colombie entretiennent des relations diplomatiques depuis 1991. Des relations qui se sont renforcées comme en témoignent des échanges culturels entre les deux pays, notamment à travers les journées culturelles organisées en octobre 2013 à Brazzaville par une troupe du carnaval de Barranquilla (expression culturelle colombienne inscrite au patrimoine culturel de l'humanité, par l'Unesco).

Yvette Reine Nzaba

La fête nationale de la Russie célébrée à Brazzaville

Le 12 juin de chaque année, le peuple russe célèbre sa fête nationale, encore appelée Journée de la Russie. Au Congo, l'événement a donné lieu à une réception organisée dans les jardins de l'ambassade de Russie sous les auspices du nouvel

Plusieurs ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ont pris part à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, représentant le gouvernement.

Dans son discours, l'ambassadeur de Russie a évoqué la nature des relations que son pays entretient avec le reste des pays du monde, particulièrement avec l'Afrique et la République du Congo. Il a également salué, au nom de son pays, les efforts de l'Union africaine et des organisations sous-régionales visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

« Nous saluons les efforts de la diplomatie congolaise dans le domaine du règlement des crises aiguës qui secouent le continent africain, ainsi que le rôle personnel du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui jouit d'une autorité internationale bien méritée. Nos positions sur les questions principales de la vie internationale sont proches ou coïncident, ce qui crée une base solide pour la collaboration fructueuse dans le cadre de l'ONU et des autres organisations



Valery Aleksandrovich Mikhaylov

internationales », a déclaré Valery Aleksandrovich Mikhaylov.

« Nous voyons de grandes perspectives dans le domaine commercial et économique. La session de la Commission mixte Congo-Russie tenue à Moscou a confirmé un intérêt mutuel pour la réalisation de projets ambitieux sur le sol congolais et a donné les repères pour le futur. Le caractère actuel des relations russo-congolaises démontre qu'ensemble, nous pourrions utiliser toutes les opportunités qui s'ouvrent devant nous », a-t-il ajouté.

Poursuivant son propos, le diplomate russe a annoncé que son pays était prêt à accorder davantage à l'Afrique son assistance économique et sociale, tant au niveau étatique que dans le cadre des institutions internationales.

S'agissant des conflits qui déchirent le continent et de la situation sécuritaire, il a indiqué : « Il est dans l'intérêt com-

mun de trouver le plus tôt possible les moyens politiques et diplomatiques du règlement des crises, de mettre fin à leur aggravation ». Son pays, a-t-il poursuivi, est convaincu que « le rôle clé dans la résolution des crises appartient aux pays africains eux-mêmes avec l'appui de la communauté internationale. » Valery Aleksandrovich Mikhaylov n'a pas manqué de dresser le bilan économique de la Russie, qui a connu un développement économique stable nonobstant les difficultés auxquelles il a été confronté l'an dernier. Avec l'Union européenne, un partenaire commercial et économique important, la Russie, a-t-il dit, souhaite renforcer sa collaboration. « La création d'un espace eurasiatique de l'Atlantique à l'océan Pacifique pourrait devenir une source de succès dans le monde compétitif d'aujourd'hui. »

Yvette Reine Nzaba



AVIS DE VENTE DE VEHICULES

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo met en vente trois (3) véhicules dont les caractéristiques sont les suivantes :

PEUGEOT 607
 GENRE : BERLINE (5 portes – 5 places assises)
 MARQUE : PEUGEOT
 TYPE : 607 PACK EBENE BVM
 N° DU SERIE : VF39U3FY792236229
 CARROSSERIE : C1236229
 SOURCE D'ENERGIE : ESSENCE
 PUISSANCE : 10 CV
 DERNIER KILOMETRAGE : 18584
 Année de 1ère mise en circulation : 2008
 Régime douanier : IM5

TOYOTA LAND-CRUISER
 MODELE : LJ120L-GKMEE 30 (5 portes – 7 places assises)
 MARQUE : TOYOTA LAND-CRUISER
 CHASSIS N° : JTEBK29J200010146
 SOURCE D'ENERGIE : DIESEL
 DERNIER KILOMETRAGE : 70150
 PUISSANCE : 11 CV
 Année de 1ère mise en circulation : 2004
 Régime douanier : IM4

PEUGEOT PARTNER
 GENRE : VP (5 portes – 5 places assises)
 MARQUE : PEUGEOT

TYPE : PARTNER COMBI
 N°: DU SERIE : V F3GJWJYB6JO 18145
 SOURCE D'ENERGIE : DIESEL
 CARROSSERIE : CIO 18145
 PUISSANCE : 7 CV
 Année de 1ère mise en circulation : 2006
 Régime douanier : IM5

Ces véhicules sont visibles dans l'enceinte de la Délégation de l'Union européenne à Brazzaville, Av. Auxence ICKONGA, face Ambassade d'Italie tous les jours ouvrables de 08h00 à 17h00 de lundi à jeudi et de 7h30 à 13h00 le vendredi.

Les offres de prix, doivent parvenir sous pli fermé à l'attention de Mme Alicia CARRION, Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne avec la mention « Vente véhicule 2014/001 (spécifier le véhicule concerné) – A ne pas ouvrir » au plus tard le 30 juin 2014 à 13 heures précises.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Le véhicule est vendu en l'état, à l'offre conforme la plus disante.

La vente n'est réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat, soit par chèque certifié soit en espèces, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et tous frais afférents.

La Délégation se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

JUSTICE INTERNATIONALE

La CPI décide de juger Laurent Gbagbo pour crimes contre l'humanité

Après avoir douté de la solidité du dossier contre Laurent Gbagbo, la Cour pénale internationale (CPI) a décidé le 11 juin de juger l'ex-président ivoirien pour crimes contre l'humanité commis durant la crise postélectorale de 2010-2011.

« La chambre préliminaire de la CPI a confirmé, à la majorité, quatre charges de crimes contre l'humanité [...] à l'encontre de Laurent Gbagbo et l'a renvoyé en procès devant une chambre de première instance », indique la cour dans un communiqué. L'avocat de l'ex-chef de l'État ivoirien, Me Emmanuel Altit, a dit se féliciter de cette décision, affirmant que son client voulait un procès afin que « la vérité soit dévoilée ». Le camp Gbagbo se dit en outre « en position de force juridique », l'un des trois juges s'étant prononcé contre la tenue du procès en raison d'éléments de preuve encore insuffisants. « Cet événement sera l'occasion de faire le procès de tous ceux qui ont déstabilisé la Côte d'Ivoire, de tous ceux qui avaient un intérêt à répandre la violence. En somme, des tenants de la Françafrique », a affirmé l'avocat de l'ancien président de Côte d'Ivoire. Premier ex-chef d'État poursuivi par la CPI, Laurent Gbagbo, 69 ans, est accusé d'avoir fomenté une campagne de violences dans le but de conserver, en vain, le pouvoir à l'issue de la présidentielle de novembre 2010. Il assure en avoir été évincé en faveur de son rival Alassane Ouattara, à la suite d'un complot mis sur pied par la France, ancienne puissance coloniale en Côte d'Ivoire. Plus de 3 000 personnes auraient été tuées en cinq mois de violences. Selon l'accusation, Laurent Gbagbo aurait, « conjointement avec les membres de son entourage immédiat, ordonné, sollicité, encouragé ou contribué de toute autre manière à l'accomplissement de quatre crimes contre l'humanité », à savoir meurtres, viols, actes inhumains et persécutions. Arrêté en avril 2011 par les forces pro-Ouattara appuyées par la France et l'ONU, Laurent Gbagbo avait été transféré à La Haye en novembre 2011. Selon l'accusation, il a voulu « rester au pouvoir par tous les moyens [...] par des attaques meurtrières soigneusement planifiées », ce que l'intéressé nie catégoriquement.

Tiras Andang

PARLEMENT EUROPÉEN

Le Front national accélère les négociations pour constituer un groupe

Selon le site internet EurActiv, le réseau des médias européens, le parti de Marine Le Pen pourrait conclure un accord avec le parti eurosceptique polonais et le parti lituanien Ordre et justice.

Le Front national (FN) accélère les négociations afin de constituer le groupe de sept pays obligatoires pour la première session plénière du Parlement européen à Strasbourg. Il a déjà le soutien de quatre partis d'extrême droite : le Parti pour la liberté, du Néerlandais Geert Wilders ; le Parti de la liberté autrichien ; la Ligue du Nord italienne ; et le Vlaams Belang Flamand (Belgique). Il pourrait, selon EurActiv, conclure des accords avec le parti eurosceptique polonais et le parti lituanien Ordre et justice. Les derniers propos jugés antisémites de Jean-Marie Le Pen, président d'honneur du FN, à l'égard du chanteur Patrick Bruel, pourraient compliquer la tâche à sa fille, Marine, numéro 1 du parti, qui les a désapprouvés en les qualifiant de « faute politique ».

L'image antisémite du FN lui a fait perdre des partenaires

Le Parti populaire danois (DPP) a pris ses distances ainsi que les Vrais Finlandais, qui ont annoncé leur intention de quitter le groupe. Alliés naturels du FN avec qui ils siègent au sein du parti Alliance européenne pour la liberté, les « démocrates » suédois ont, eux aussi, quitté le navire.

Du coup, le FN cherche ses deux partenaires manquants dans l'est de l'Europe. Le chef du parti eurosceptique polonais KNP confirme être en discussion pour une alliance potentielle avec « l'ensemble des partis au sein du Parlement européen qui ne sont pas encore affiliés à un groupe ». Ce qui est le cas du FN. Le parti lituanien Ordre et Justice pourrait adhérer au groupe du FN.

L'alliance cohérente des partis eurosceptiques reste difficile. Les partis eurosceptiques européens affichent leur volonté d'agir au niveau européen. Mais si le leader extrémiste néerlandais, Geert Wilders, et le FN partagent, avec d'autres, une vision commune, le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni et le Parti populaire danois ont rejeté l'offre d'intégrer leur groupe au Parlement européen. En effet, bien qu'ils se multiplient, les partis eurosceptiques ont une histoire et des causes très différentes et s'ils sont plus nombreux à siéger au Parlement européen, une alliance cohérente est peu probable, estiment les politologues.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LES ARMES CHIMIQUES

La Suisse forme des officiers africains au Congo

Trois officiers de l'armée suisse ont, pendant deux semaines, participé à la formation des officiers des Forces armées du Gabon, du Cameroun, du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Congo. Au cœur de cette formation : l'assistance et la protection contre les armes chimiques.

La cérémonie de clôture a été patronnée par René Nganongo, le directeur de cabinet du ministre à la présidence de la République, chargée de la Défense nationale. Pendant deux semaines, les 29 participants ont reçu des enseignements sur l'équipement pour la protection de la population civile et le matériel de protection NBC 74. Ils ont également bénéficié du matériel de protection, de détection, de désintoxication et de décontamination.

« Nous sommes certains que nous avons pu atteindre, grâce aux participants hautement qualifiés et sélectionnés, un niveau d'instruction bien au-dessus de la moyenne », a déclaré



L'instructeur remettant une attestation à une participante

l'un des formateurs suisse, le colonel Helifi.

René Nganongo s'est réjoui de la qualité des enseignements dispensés. « Face aux urgences nationales et internationales, nous voulions une formation qui soit à la hauteur des

attentes de nos États et qui mette nos cadres en capacité de relever les défis de la sécurité chimique dans nos pays. Le pari a été donc tenu », a-t-il reconnu. Les participants ont tous reçu des attestations.

Tiras Andang

ROME

La région du Lazio se lance dans la recherche sur les maladies rares

La communauté scientifique ne s'intéresse que peu aux maladies qui touchent cinq personnes sur dix mille dans le monde

C'est l'un des défis de la communauté scientifique : percer le secret de toutes les maladies du monde, leurs causes et leur évolution pour enfin aboutir à leur neutralisation par vaccin ou médicaments. Pourtant, sur ce terrain-là, la détermination des chercheurs n'est pas égale. Face à une poignée d'intrépides pour qui une maladie inconnue ou rebelle est avant tout un défi à relever, une grande majorité de laboratoires pharmaceutiques continuent de privilégier la rentabilité de la recherche. Car il y a des maladies qui rapportent, et d'autres pour lesquelles il ne semble pas utile de se proposer à un prix Nobel de médecine.

C'est de ce constat altruiste qu'est partie la région italienne du Lazio (ou Latium : Rome et sa province). Par un accord signé lundi dernier à Rome, la région et le Centre national de la recherche d'Italie (CNR) se sont entendus pour engager la guerre contre les maladies rares. Il s'agit, pour commencer, d'une enveloppe de 10 millions d'euros destinée aux chercheurs pour la mise en place d'une banque de collecte de molé-

cules à des fins pharmaceutiques et thérapeutiques.

Les dirigeants des deux entités sont d'avis qu'il faut mettre les potentialités italiennes et romaines au service de la science et du monde. L'Italie est le cinquième producteur pharmaceutique mondial. En Europe, elle arrive en troisième position sur le marché biomédical, alors que la région de Rome est le deuxième pôle industriel pharmaceutique italien après la Lombardie. Il s'agit d'atouts qui peuvent impulser une nouvelle manière de voir la coopération, surtout dans le domaine de la recherche. Pour le gouverneur du Lazio, Nicola Zingaretti, et le président du CNR, Luigi Nicolais, le protocole d'entente de lundi doit représenter une passerelle pour une recherche qui englobe et tient compte des avancées dans tous les secteurs pour de nouveaux médicaments et de nouveaux protocoles thérapeutiques. La chimie organique appliquée au domaine de la pharmacie, du cosmétique et des matériaux — pour laquelle la région est un pôle d'excellence reconnu — sera désormais élargie. Il s'agira de chercher et trouver les médicaments pour combattre des pathologies comme la drépanocytose, la trypanosomiase, l'éléphantiasis ou autres ulcères de Buruli : autant de maladies qui ne reçoivent pas la priorité dans

les laboratoires.

Un pari d'autant plus à portée de main que la plupart des nouvelles molécules inventées ou découvertes servent essentiellement le souci de la rentabilité et pas celui du service. En effet, dès qu'un chercheur est sûr d'avoir trouvé la réponse à un problème de santé qui touche aussi des nations développées, il est assuré de recevoir des investisseurs et de la communauté internationale les financements nécessaires à la poursuite de ses travaux. Les maladies rares sont donc celles qui ne tombent pas dans ce cadre.

Elles ne sont pas rares au sens où leur existence serait exceptionnelle, mais seulement localisées à des zones peuplées d'habitants qui n'ont que peu de répondant économique individuellement ou en tant que communautés. Une conférence organisée au Vatican le 28 février dernier soulignait que les maladies rares, qui touchent cinq personnes sur dix mille habitants dans le monde, représentent « un calvaire méconnu » pour ceux qui en souffrent. « Que les patients et leurs familles soient soutenus de manière adéquate dans leur parcours tout sauf facile, tant au niveau médical que législatif », avait exhorté alors le pape François.

Lucien Mpama



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Signature à Pékin d'une dizaine d'accords

Les gouvernements chinois et congolais ont conclu, le 12 juin, une série de nouveaux accords de coopération à la faveur de la visite d'État du président Denis Sassou N'Guesso en République populaire de Chine. Ces accords couvrent les domaines de l'économie, de la politique, de la diplomatie et de la culture.

Au plan économique, les deux parties ont signé quatre conventions de financement portant respectivement sur la construction d'un mémorial, de deux tours et d'un centre commercial à Mpila, quartier de la capitale congolaise ravagé par les explosions du 4 mars 2012. Une quatrième convention est dédiée à la création d'une banque sino-congolaise.

D'autres accords ont également été signés, relatifs à un prêt sans intérêt et à un don, pour une valeur de 100 millions de yuans chacun. Un mémorandum d'entente entre le gouvernement congolais et la Banque chinoise d'import-export pour la réa-



L'échange de parapheurs entre les deux parties

lisation des projets d'infrastructures fait partie de ces accords.

Dans les domaines diplomatique et politique, Pékin et Brazzaville ont paraphé un accord lié à la suppression du visa pour les citoyens de deux pays détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service et ont approuvé une lettre de change sur le

projet de construction d'un nouveau siège du Parlement à Brazzaville. La poursuite de la coopération culturelle entre les deux pays est soutenue par un protocole d'exécution couvrant la période 2014-2016.

La signature de ces accords a été précédée par des entretiens en tête-à-tête entre les deux chefs d'État élar-

gis aux délégations congolaise et chinoise composées de ministres et d'ambassadeurs. Au cours de ces échanges, Denis Sassou N'Guesso et son homologue, Xi Jinping, se sont félicités de l'excellence des relations qui unissent le Congo et la Chine. Le président chinois a renouvelé sa gratitude à son hôte et au peuple congo-

lais pour l'accueil qui lui a été réservé lors de sa visite à Brazzaville, en mars 2013. À son tour, le chef de l'État congolais s'est dit fasciné par la Chine, rappelant que ce pays, qu'il a visité pour la première fois en 1964, demeurait pour lui une source d'inspiration.

Les Dépêches de Brazzaville

La Chine fera progresser son partenariat avec la République du Congo

Cet engagement a été pris, vendredi dernier, par Zhang Dejiang, président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN, Parlement chinois).

M. Zhang et le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, ont assisté à une réception marquant le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

La Chine est prête à mettre en œuvre le consensus atteint par les deux chefs d'État lors de la visite du président chinois Xi Jinping dans le pays africain en mars 2013, a indiqué M. Zhang dans son discours prononcé lors de la réception. La Chine renforcera la confiance mutuelle, élargira la coopération mutuellement bénéfique et approfondira l'amitié fraternelle avec la République du Congo.

«Le développement de la Chine offrira de plus grandes opportunités de coopération à l'Afrique et à tous les autres pays du monde», a affirmé M. Zhang.

Le développement de la République du Congo et de l'Afrique permettra également à la Chine de renforcer la coopération bilatérale.

Denis Sassou-N'Guesso a estimé pour sa part que durant les cinq dernières décennies les deux pays avaient développé un partenariat vigoureux, gagnant-gagnant et fructueux. Il a assuré que son pays continuerait à élargir sa coopération amicale avec la Chine et unirait ses efforts avec ceux de la Chine pour assurer la liberté, la dignité et le développement.

Xinhua

Des nouvelles voies pour renforcer les relations bilatérales

À la faveur de la visite d'État du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, qui s'est entretenu jeudi avec son homologue chinois, Xi Jinping, la République populaire de Chine et la République du Congo se sont engagées à renforcer la coopération entre les deux pays ainsi que le partenariat stratégique qui lie la Chine et l'Afrique

La visite du président congolais en Chine s'inscrit dans le cadre de la célébration, cette année, du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la République du Congo.

Au cours de la rencontre avec Denis Sassou N'Guesso, Xi Jinping, qui a évoqué sa visite en République du Congo en mars 2013, a déclaré qu'une opportunité s'était présentée pour les deux pays de bâtir un partenariat coopératif global caractérisé par la solidarité et l'assistance mutuelle. D'où son appel à l'endroit des deux pays à travailler ensemble pour « continuer l'œuvre de [leurs] prédécesseurs et ouvrir une nouvelle voie pour le futur des relations bilatérales ».

Le président chinois a en outre proposé l'intensification des interactions aux niveaux des gouvernements, des parlements et des partis politiques afin de partager l'expérience de la gouvernance et de maintenir une forte confiance mutuelle, tout en renforçant la communication et la coordination concernant les principales questions d'intérêt commun.



Les présidents Denis Sassou N'guesso et Xi Jinping

Afin de promouvoir leur coopération dans divers domaines, notamment dans les domaines du pétrole, la finance, la construction d'infrastructures, ainsi que les échanges culturels et entre les peuples, les deux parties ont, au plus haut niveau de l'État, décidé de la signature de nouveaux accords.

« Nous soutenons les efforts déployés par l'Afrique pour résoudre les problèmes de l'Afrique d'une manière africaine, et nous nous tenons prêts à apporter davantage de contributions à la réalisation de la paix, de la stabi-

lité et du développement en Afrique », a déclaré le président chinois. Remerciant pour sa part la Chine pour l'aide qu'elle a apportée à son pays, tout en saluant l'amitié solide et la coopération fructueuse entre les deux pays, le chef de l'État congolais a de nouveau invité les entreprises chinoises à aider au développement de l'exploitation des gisements de potassium du pays, à y améliorer les infrastructures et à y construire une zone économique spéciale. « Nous attendons des perspectives plus brillantes dans le dévelop-

pement des relations entre l'Afrique et la Chine », a indiqué Denis Sassou N'Guesso, qui a été salué par un groupe d'enfants tibétains d'une école primaire financée par la République du Congo après le séisme qui avait ravagé, en avril 2010, la préfecture tibétaine de Yushu, dans l'ouest de la Chine.

Pendant son séjour, le président congolais, qui visitera différentes provinces chinoises, assistera également au Forum culturel mondial à Shanghai.

Source Xinhua

Guy-Gervais Kitina

MARCHÉ DE LA POÉSIE 2014

Discours d'acceptation du Prix Mokanda de Gabriel Mwènè Okoundji

Le poète congolais Gabriel Mwènè Okoundji, lauréat du Prix littéraire Mokanda, a reçu son trophée et sa dotation des mains du Président du Jury, Henri Lopes, lors de la cérémonie d'ouverture du 32^e Marché de la poésie. Son discours a touché de nombreuses personnes présentes dans l'assistance qui ont souhaité pouvoir se le procurer. Le voici dans son intégralité pour nos lecteurs :

« Cher Henri, yaya, kulutu !

De recevoir de tes mains ce Prix est au-delà de tous les honneurs.

Dans mon cœur, dans l'émotion de mon regard et dans les parcelles de ma mémoire, ta simple présence ici à mes côtés, ici à la place Saint-Sulpice, ici devant cet auditoire, revêt pour moi un symbole. Un symbole puissant qui féconde l'offrande. Tous les chemins partent de la poésie et mènent à la place Saint-Sulpice : Rome n'est qu'une escale !

Cher Henri, cher aimé, tu demeures de ces balakisi nzela de phratrie congolaise. Alors permets-moi.

Permits-moi de partager cet instant avec Jean-Blaise Bilombo Samba, ici présent dans l'assistance. Salut à toi Jean-Blaise,

salut au poète, toi le porteur du souffle, toi Jean-Blaise qui, à défaut du regard, sais désormais encore mieux que quiconque appréhender habilement la lumière du poème, même dans la noire nuit, même dans la nocturne du jour.

Ma mère m'a dit un jour : « Okoundji, il faut savoir être heureux quand vient l'instant de l'être ».

Ce Prix, je ne sais pas si l'apprenti-poète en moi est à la hauteur de la récompense. J'ai simplement le sentiment d'avoir entrouvert une porte ; juste une. J'ai simplement pris le sentier qui est le mien dans les coordonnées de la marche de la vie, au pas de la cadence lente qui est la mienne.

J'ai tracé un chemin, un maigre chemin que j'ai assumé avec obstination, épuisement, chance et bonheur. L'ai-je suffisamment exploré, traduit, étudié et admiré ? Je l'ignore. Je sais simplement qu'aucune quête ne se dépasse et ne s'achève.

C'est donc en toute humilité, en toute simplicité d'âme, que j'accepte ce Prix.

Et tout naturellement, je me tourne vers mes compagnons en poésie : chers poètes, ce Prix est le nôtre, il est notre trophée commun.

J'ai coutume de penser que dans les veines de chaque poète, coule le sang mâle et femelle des grands-parents et des arrière-grands-parents de l'univers. Il nous appar-

tient au jour le jour, à la nuit, de révéler sans fin ni cesse l'éclat du feu de l'univers. La vie n'est douloureuse qu'aux frontières externes de la poésie. Seule la poésie libère l'homme de la prison de l'ici et maintenant, et le préserve subséquemment du flux des dérivations inhérentes à l'existence. Telle est notre mission, tel est notre combat : faire métier de poète est un acte de foi. Et je me tourne vers vous, mes chers éditeurs, mes chers amis, frères et sœurs : le poète en moi dans sa conquête des mots de terre et de ciel, dans son cheminement, vous doit beaucoup. Je sais la part reçue ; elle est immense. Et je vous sais heureux autant que moi, mais aussi fiers de ce Prix, le Prix Mokanda, et du Prix Léopold Sedar Senghor qui me sera remis le samedi prochain.

La marche continue, demain est un autre jour. Alors apprenez-moi :

Apprenez-moi encore à reconnaître dans la vase, le limon, dans le sable, dans la poussière, dans le poto-poto, la trace et l'empreinte de mes pas.

Apprenez-moi encore à douter, afin que je puisse mieux connaître le sentier.

Apprenez-moi à être homme encore, parmi les hommes.

ABU, PIA ! »

Paris, le 11 Juin 2014

Gabriel Mwènè Okoundji

Le poète angolais Lopito Feijo reçu à son ambassade



(de gauche à droite) le chargé d'affaires de l'ambassade d'Angola, la responsable de la Librairie des Dépêches de Brazzaville, le poète Lopito Feijo, et la conseillère culturelle de l'ambassade d'Angola ©Adiac

Le poète Lopito Feijo est le représentant de l'Angola invité par Livres et auteurs du Bassin du Congo, co-organisateur du 32^e Marché de la Poésie, pour cette manifestation. Il a été reçu par le corps diplomatique angolais en poste à Paris, en marge du 32^e Marché de la poésie.

Rose-Marie Bouboutou

IN MEMORIAM

5^e Année du rappel à Dieu du Colonel ONDZIEL BANGUI Henri Silvère.

(15 Juin 2009 – 15 Juin 2014)

Voici cinq ans que mes yeux de chair ne t'ont plus vu.

Cependant, dans mes pensées, tu es juste de l'autre côté de la rue !

« Relève ma grandeur Seigneur, « Console-moi de nouveau ! »

PS-71/21

Merci de vos prières pour la paix de son âme.

Que le Seigneur nous bénisse !



Julienne ONDZIEL GNELENGA

Avis de perte

Monsieur Mohamad Abdellatif demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport égaré en date du 20 mai 2014 au nom de Mohamad Abdellatif, de le contacter aux N° 06 950 08 08 / 05 678 00 00



Devenez Partenaires de Total Congo pour la distribution des lubrifiants TOTAL



La Société TOTAL Congo, acteur de référence dans le secteur des Lubrifiants, recherche des partenaires pour la distribution des Lubrifiants TOTAL.

Saisissez cette opportunité, et devenez distributeur/revendeur de toute la gamme des lubrifiants TOTAL. Pour cela, il faut idéalement que vous puissiez justifier :

- d'une expérience avérée dans la distribution ;
- de bonnes références en gestion et développement de business ;
- d'une bonne capacité financière ;
- d'un accès à des installations de stockage.

Les personnes physiques et morales intéressées sont priées de faire acte de candidature au plus tard le 30 Juin 2014 en adressant leur dossier par messagerie électronique (e-mail) à l'adresse contact@totalcongo.com ou en le déposant dans nos bureaux soit à Brazzaville (Rue de la Corniche) soit à Pointe-Noire (1, Rue de Massabi - Entrée du Port).

Total Congo S.A.
Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA
Tél. BZV : 00 242 06 660 65 26 – Tél. PNR : 00 242 06 660 65 27
Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA
Siège social : Rue de la Corniche – BRAZZAVILLE – REP. DU CONGO
RCCM n° 07-B-302 – NIU : M 2005110000197159

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA-Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de véhicules.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements techniques de terrain suivants destinés aux Brigades Forestières.

Lot unique constitué des équipements suivants : cent et deux (102) GPS, vingt cinq (25) jumelles, quatre vingt deux (82) appareils photos numériques; vingt (20) clisimètres; soixante trois (63) curvimètres, vingt neuf (29) compas forestiers, cent et deux (102) tentes de camping, sept (07) bottes, quinze (15) imperméables, cent cinquante (150) ceintures lombaires.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Mougali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel : pfdecongo2011@yahoo.com et prendre connaissance des documents d'Appel

d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessus au plus tard le 16/07/2014 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessus le 16/07/2014 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, d'un montant équivalent à 1,5 Millions de FCFA.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE); Quartier OCH; Case J 142/V, Mougali III-SOPROGI; Brazzaville; République du Congo.

Fait à Brazzaville le 12 Juin 2014

Le Coordonnateur du PFDE,

Fidèle NKOUNKOU

IN MEMORIAM

16 juin 2013 – 16 juin 2014. Il y a un an que le Seigneur a rappelé auprès de lui notre très chère fille et sœur : Onanga Ndohombaha Rodelvie Josia. En ce jour de triste anniversaire, ces parents et ces frères Onanga Donatien, Onanga Emery prient toutes celles et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard. A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite en l'église Sainte Marie de Ouenzé le lundi 16 juin 2014 à 06h00. A Dieu nous sommes, à lui nous retournons tu resteras à jamais dans nos cœurs.



REMERCIEMENTS

Les familles Yoyo, Lassy, Mayola, Bikoula, Portella et les enfants Yoyo Gaston Frédéric remercient son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame, l'Assemblée ecclésiastique de Brazzaville et Pointe-Noire, les parents, amis et connaissances, ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin, dans l'organisation et la réussite de ces obsèques. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde reconnaissance en ce moment douloureux.



**MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
DIRECTION GENERALE**



A l'occasion de la célébration le 14 juin 2014 de la Journée Mondiale du Donneur de Sang, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) organise les Journées Portes Ouvertes sur la Transfusion Sanguine le 11, 12 et 13 juin 2014 de 10h00 à 13h00 dans l'enceinte de la Cité Louis Pasteur (Ex Laboratoire National) à Brazzaville et au CIDTS de Pointe-Noire. Venez nombreux découvrir les différentes étapes de la chaîne transfusionnelle. « Donner son sang pour sauver celles qui donnent la vie »



APPEL A LA CANDIDATURE

Le lycée Français Saint – Exupéry de Brazzaville recrute, pour le 1^{er} septembre 2014, un(e) documentaliste pour son centre de documentation et d'information.

Le poste est à temps complet.

Les candidats doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau licence minimum; un master II étant l'idéal et si possible, être en capacité de faire preuve d'expériences professionnelles dans le domaine. Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire en " Sciences et technologies de l'information et de la communication " ou en " techniques de documentation ".

Les candidatures, avec CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire, attestations des employeurs précédents sont à déposer à l'attention du proviseur lycée Saint – Exupéry avenue de l'OUA Brazzaville ou à lui envoyer par mail à proviseur@lycee-saintexbrazza.org pour le vendredi 27 juin 2014, dernier délai.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront ensuite convoqués pour un entretien.



APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2014, un professeur d'espagnol qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme de langue et culture hispaniques d'un niveau BAC +3 minimum.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'espagnol et de séjour dans un pays hispanophone seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur lycée français Saint Exupéry Avenue de l'OUA à Brazzaville avant **le vendredi 20 juin 2014**

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

Le Proviseur

CHRONIQUE

Solidays, ou la Solidarité avec un grand S

Le festival Solidays est une grande opération de communication de la lutte et de la recherche contre le sida, qui se tient chaque année au mois de juin depuis 1999 sur l'hippodrome de Longchamp en France, parvenant à réunir plus d'une centaine d'artistes et plus de 170 000 festivaliers pendant trois jours. L'offre culturelle française peut ainsi se targuer d'avoir un événement de cette ampleur auquel désormais il est de bon ton de participer, car l'objectif noble de contribuer à la lutte contre le sida fait l'unanimité.

Naturellement les bénéfices engrangés pendant ces festivités reviennent de plein droit aux associations et autres organismes de prévention et d'aide d'urgence aux malades, car la grande majorité des artistes qui se produisent acceptent un cachet dérisoire ou se produisent gratuitement par solidarité. Le festival se déroule sur cinq scènes de dimensions variables, petites ou grandes en fonction de la renommée des artistes. Particulièrement affectionné, le Forum solidarité-sida accueille dans « le village » les musiques communément appelées « du monde », regroupant une bonne partie des pays émergents sur une estrade qui sert également aux débats.

La seizième édition, objet du présent propos, sur le thème « The Fight Must Go On » – comprendre : le combat doit continuer – se tiendra du 27 au 29 juin et se révélera un vibrant hommage à Nelson Mandela, grand apôtre de la paix dont l'un des fils fut victime du sinistre fléau. Sous le parrainage de l'acteur François-Xavier Demaison et d'artistes tels que Christine And the Queens ou des membres de Skip the Use et de Shaka Ponk, on peut prévoir une édition époustouflante. Il faut savoir que toutes les éditions ont tenu leurs promesses en constituant toutes de grands défis, avec la participation des plus grands artistes de la planète et sur différents thèmes, à l'instar de Festival In Love en 2011, Embrassez vos envies en 2012, et In Love We Trust en 2013.

Déjà en 1999, date du lancement de ce concept, Robbie Williams, Steel Pulse, Faudel, MC Solaar, Jean-Jacques Goldman, Youssou N'Dour, Peter Gabriel, etc. participaient au combat. Le 27 juin, sur la pléiade de saltimbanques programmés on peut citer pèle mèle The Gladiators, Disiz, Erol Alkan Fauve, De la Soul, Vanessa Paradis ou Yodelice, etc. En sus des prestations musicales, des animations attirent le public, arrivant crescendo, comme le saut à l'élastique depuis 2002, qui a atteint le record de participation de 1 591 sauteurs, une comédie musicale intitulée Madiba en l'honneur de Nelson Mandela, qui d'après Luc Barruet, cofondateur de Solidays « capitalisait sur le meilleur de chacun ».

Si l'an passé les organisateurs ont récolté deux millions d'euros, ils ont la ferme conviction de dépasser ce montant lors de la prochaine édition, rappelant que le fléau du sida génère encore des statistiques effrayantes : 150 000 personnes séropositives en France sur 35 millions dans le monde, et 6 400 contaminations par an. Il demeure essentiel que l'on redouble de vigilance, également face à la stigmatisation et aux préjugés.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

SPECTACLE

Freddy Massamba tient le pari pour son premier concert à Brazzaville

Le premier concert de Freddy Massamba et son groupe s'est tenu dans la soirée du 11 juin à l'Institut français dans une salle pleine prise d'assaut par un public venu des quatre coins de Brazzaville pour découvrir en live la musique de l'artiste au talent confirmé.

Dix-sept ans après avoir quitté Brazzaville, Freddy Massamba, installé à Bruxelles, a présenté au cours de ce concert son album « Makassi » qui vient de sortir dans les bacs. L'émotion était grande lorsque, après une première partie du concert faite par Mk Desat, Freddy Massamba est monté sur scène sous les applaudissements nourris du public.

Africa Unity tiré de son nouvel album « Makassi », dans une instrumentation bien orchestrée par son groupe, a ouvert le répertoire du concert inédit avec parfois des refrains que le public reprenait en chœur. À travers les titres comme Kembo, Naboyi, Bidilou, Sanzaphonik, les mélomanes ont pu découvrir les mélanges de la musique tradi-

tionnelle à travers des percussions prononcées mêlées sur un fond jazzy et soul. « Makassi est pour moi une manière de conscientiser - le but étant de toucher le maximum de jeunes qui aujourd'hui n'acceptent plus d'utiliser la musique traditionnelle - une force traditionnelle du fleuve qui bouillonne. L'album Makassi comprend 15 titres en afro soul, mélange de sonorités soul et jazzy », explique Freddy Massamba.

La pression est montée de plusieurs crans lorsque l'ambiance a atteint son paroxysme sous l'effet des percussions et des guitares du groove et du flow de l'artiste, qui appelait le public à danser ou reprendre les refrains. « J'ai chanté, dansé, vibré et applaudi tout le temps. C'était encore mieux sur scène car il ne reproduit pas bêtement le CD. Au

contraire il donne une nouvelle couleur à ses chansons et sait communiquer avec le public. La performance en live des musiciens était énorme ! Ils vont d'un univers musical à un autre sans créer de cacophonie comme si le jazz, la rumba, la soul, le funk, le traditionnel, le reggae, le ndombolo, le m'b et le folklorique ne faisaient qu'un », a témoigné un spectateur enchanté, à la sortie du concert.

Pendant presque une heure, Freddy Massamba a brisé les barrières. Il n'érige pas de mur mais construit un pont entre notre culture musicale et celles du monde. « Il gagne à être plus médiatisé car sa musique peut décomplexer beaucoup d'artistes, du fait que l'on peut s'ouvrir aux autres styles sans perdre sa propre identité », a déclaré un autre spectateur.

Hermione Désirée Ngoma



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en Août 2014 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 12 mai au 13 juin, dernier délai.



CÉNI

L'UE plaide pour un calendrier électoral « complet »

C'est l'une des recommandations contenues dans le rapport préliminaire publié, le 13 juin, par la mission de suivi électoral de l'Union européenne (UE) en RDC au terme de sa mission de cinq jours à Kinshasa.

À la suite des envoyés spéciaux de la communauté internationale qui, au terme de leur récent passage à Kinshasa, avaient soutenu l'approche d'un calendrier global des élections incorporant toutes les étapes restantes, la mission de suivi électoral de l'Union européenne en RDC vient, à quelques nuances près, embrayer sur ce même crédo. Dans un rapport préliminaire publié le 13 juin à la fin de leur mission de cinq jours à Kinshasa, les émissaires de l'UE ont sollicité de la Céni la publication d'un calendrier électoral complet, consensuel et assorti d'un budget détaillé.

Dans sa mission d'évaluation de l'application des recommandations formulées après les élections de 2011 visant à améliorer la transparence et la crédibilité lors des prochaines élections provinciales et locales, la mission de suivi électoral de l'UE en RDC a par ailleurs insisté sur la nécessité du dialogue susceptible de favoriser le consensus. Ceci, de l'avis des membres de la délégation de l'UE, permettra de créer un climat de confiance entre toutes les parties impliquées dans les élections.

« Il est nécessaire qu'en RDC le dialogue soit régulier, ouvert et inclusif parce que c'est le dialogue qui permettra le consensus. Et c'est du consensus que va se renforcer la confiance », a expliqué Mariya Gabriel, chef de la mission.

Des vingt-deux recommandations formulées par la mission en 2011 pour assurer l'efficacité de la suite du processus électoral en RDC, la mission a noté quelques avancées à l'image de l'inscription de l'audit externe du fichier des électeurs au calendrier électoral publié le 26 mai par la Céni. Tout en appelant à la recherche d'un consensus autour des modalités de l'audit, la mission de l'UE n'a toutefois pas manqué d'attirer l'attention de l'institution électorale sur l'enrôlement des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité depuis la dernière révision électorale et des ressortissants congolais établis à l'étranger. Une attention particulière devrait dorénavant être accordée à ce détail de sorte à atténuer tant soi peu les contestations éventuelles pouvant résulter des prochains scrutins.

Notons que ce rapport préliminaire de la mission de l'UE a été rendu public à l'issue d'une table ronde organisée le 13 juin à laquelle avaient pris part quelques délégués de l'opposition en l'absence de ceux de la majorité pour qui ce rapport de l'UE porte atteinte à l'indépendance de la Céni.

A.D.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Félix Vundwawe, Banyaku Luape et Corneille Wasenda en attente de leur nomination par le chef de l'État

Les candidatures des trois personnalités ont été entérinées par les sénateurs et députés réunis, le 14 juin, en congrès au Palais du peuple.

La plénière du congrès convoquée par les présidents des deux chambres du Parlement samedi à l'hémicycle du Palais du peuple n'aura duré approximativement qu'une vingtaine de minutes. Un seul point était à l'ordre du jour, à savoir la désignation par les députés et sénateurs de trois membres devant représenter l'institution parlementaire au sein de la future Cour constitutionnelle.

Après échanges et arbitrages au sein des groupes parlementaires et des commissions spécialisées, le consensus s'est dégagé autour de trois noms. Il s'agit de Vundwawe Te pemako et Banyaku Luape, tous deux professeurs d'université, et de Corneille Wasenda N'songo, avocat près la Cour suprême de justice.

Les trois candidatures jugées conformes par le bureau, qui s'est appuyé notamment sur la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, n'ont pas eu de peine à être entérinées par la plénière.

C'est à l'unanimité que les députés et sénateurs ont approuvé les trois propositions, première étape dans le processus de mise en place de la Cour constitutionnelle.

Docteur en droit public de l'Université catholique de Louvain (1973), professeur de droit public aux Universités de Kinshasa et protestante au Congo, Vundwawe Tepemako compte parmi les rares spécialistes de droit constitutionnel que compte le pays.

Pour sa part, Banyaku Luape est licencié en sciences politiques et diplomatiques. Professeur associé au département des sciences politiques et administratives de l'Unikin, il est également chercheur au Centre d'études politiques de cette université. Enfin, Corneille Wasenda N'songo est avocat près la Cour suprême de justice. Outre sa licence en droit, il est détenteur d'un diplôme d'études spéciales en droit de l'Homme.

Notons que la Cour constitutionnelle n'a jamais été opérationnelle alors qu'elle est opérée en tant qu'institution par la Constitution de 2006. Jusque là, c'est la Cour suprême de justice qui faisait office de Cour constitutionnelle.

C'est pour pallier ce dysfonctionnement que cette dynamique vient d'être

enclenchée au niveau des deux chambres législatives. Le procès-verbal portant désignation de trois personnalités sera transmis dans les meilleurs délais au chef de l'État en vue de la nomination des trois personnalités précitées.

Au terme de l'article 158 de la Constitution et de la loi organique portant organisation et fonctionnement de cette haute juridiction depuis octobre 2013, la Cour constitutionnelle est chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi. Elle a également la compétence de juger le contentieux des élections présidentielle et législatives ainsi que le référendum.

Cette Cour comprend neuf membres nommés par le président de la République dont trois sur sa propre initiative, trois désignés par le Parlement réuni en congrès et trois désignés par le Conseil supérieur de la magistrature. Les deux tiers des membres de la Cour constitutionnelle doivent être des juristes provenant de la magistrature, du barreau ou de l'enseignement universitaire. Le mandat de cette cour est de neuf ans non renouvelable.

Alain Diasso

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

L'Asadho appelle le gouvernement à protéger les consommateurs congolais contre les abus des opérateurs

L'ONG stigmatise le comportement de l'autorité qu'elle accuse de ne se contenter que de percevoir des taxes auprès de ces entreprises, sans se soucier de la qualité des services qu'elles fournissent aux populations.

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a déploré, dans un communiqué du 13 juin, « le silence coupable du gouvernement, surtout du ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies (PT-NTIC), Kin-Kiey Mulumba », face aux sociétés de téléphonie cellulaire, qui se comporteraient en RDC comme sur une terre conquise et qui s'enrichiraient au détriment du peuple congolais. L'ONG motive sa position par le constat d'une grande perturbation enregistrée, depuis le 11 juin, sur les réseaux de sociétés de téléphonie cellulaire Airtel et Vodacom. « Certains appels sont intempestivement interrompus, certains clients perdent leur crédit alors qu'ils n'ont pas effectué un quelconque appel ou ils effectuent des appels de courte durée, mais ils paient au-delà du tarif normal », a fait remarquer l'Asadho.

Pour cette association, le ministre des



Des antennes relais d'une société de télécommunication cellulaire

PT-NTIC devrait veiller à ce que la qualité des services que Vodacom et Airtel fournissent aux Congolais soit d'une grande qualité et que ces deux sociétés respectent la législation congolaise en matière de communication. Le ministre Kin-Kiey Mulumba est également exhorté à ouvrir une enquête sur les faits décriés ci-dessus et de sanctionner les deux sociétés.

L'Asadho a, par ailleurs, recommandé à Airtel et Vodacom à s'engager à fournir des services de qualité aux Congolais conformément à la Constitution et

aux lois de la République et de procéder, dans le meilleur délai, à la réparation des préjudices subis par leurs clients du fait de la mauvaise qualité de leurs services.

Cependant, lesdits clients ont été exhortés à introduire des réclamations auprès de Vodacom et Airtel pour obtenir la réparation des préjudices subis et à dénoncer tout abus de ces deux sociétés auprès des organisations de promotion et protection des droits humains.

Lucien Dianzenza

PAM

58% des ménages ruraux affectés par l'insécurité alimentaire en RDC

Plusieurs territoires affichent des taux de malnutrition aiguë globale au-dessus de 10%.

Il ressort d'une étude menée en RDC par le programme alimentaire que 58% des ménages ruraux représentant vingt-huit millions de personnes sont affectés par l'insécurité alimentaire. L'étude menée pendant deux ans auprès de 25 000 ménages ruraux dans toutes les provinces du pays à l'exception de Kinshasa révèle en outre que près de 50% de la population rurale du pays a une consommation alimentaire inadéquate, c'est-à-dire pauvre et limitée. Beaucoup de territoires affichent des taux de malnutrition aiguë globale, au-dessus de 10%.

Dans l'accomplissement de ladite étude, le Programme alimentaire mondial (PAM) a travaillé en partenariat avec le gouvernement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Le résultat devrait permettre d'élaborer des stratégies pour répondre aux besoins des personnes affectées.

Au mois de février 2012, le PAM et la FAO ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation alimentaire en RDC. La chargée des programmes de la repré-

sentation du PAM en RDC, Laurene Leoubiet, avait indiqué que la situation alimentaire y reste précaire et n'a pas connu d'amélioration majeure au cours de ces dernières années. Elle s'appuyait sur le rapport relatif à la faim dans le monde publié par l'IFPRI en octobre 2011, qui classait la RDC parmi les quatre pays du monde où la situation alimentaire est jugée « extrêmement alarmante ». Elle avait précisé, à ce propos, que l'indice global de la faim a progressé de 63% pour la RDC.

Pour le PAM, la situation alimentaire précaire du pays est liée à l'impact négatif des conflits et à l'instabilité politique, deux phénomènes plus visibles dans la partie orientale. L'ouest de la RDC, moins soumis aux problèmes d'insécurité et de violence, n'en reste pas moins très touché par l'insécurité alimentaire à cause de l'enclavement de certaines provinces, de la faible production agricole, du faible accès à l'eau et aux services de santé et de la hausse générale des prix des produits alimentaires, tant sur le plan mondial que national. Dans son analyse, Laurene Leoubiet a également fait allusion au rapport sur le développement humain des Nations unies qui avait classé la RDC au dernier rang en 2011 sur cent quatre-vingt-sept pays classés dans le monde.

Jeannot Kayuba

TRANSPORT EN COMMUN

Liquidation confirmée de Stuc et City Train

La décision a déjà été soumise par la tutelle au gouvernement, qui devra trancher en conseil des ministres.

Le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, a confirmé, le 12 juin, que l'option de la liquidation de Stuc et City Train, deux entreprises publiques de transport en commun dont la quasi-totalité de bus ne roulent plus, a déjà été levée au niveau du gouvernement. « Nous avons déjà soumis au gouvernement un dossier clair. L'option qui a été levée, c'est de liquider Stuc et City Train. Ça va passer en conseil de ministres. Nous disons ce que nous allons faire et nous faisons ce que nous avons dit », a-t-il soutenu.

Cette annonce du ministre a été la réaction aux réclamations des agents de ces deux entreprises publiques, qui sollicitaient la relance de ces sociétés. Ces derniers ont organisé un sit-in pour obtenir cette volonté. Selon eux, comme la liquidation de ces deux sociétés décidée en 2012 ne s'est pas passée comme prévu, il fallait les relancer et les subventionner.

À d'autres qui réclamaient des emplois chez Transco, la société de transport



Des bus de la Stuc en panne

qui a été récemment créée, le ministre Justin Kalumba a expliqué qu'ils étaient libres d'y postuler. « Nous n'avons pas demandé à Transco de fermer la porte à qui que ce soit. Les agents de Stuc et de City sont libres d'aller déposer leur candidature. Ils vont être évalués. Je pense qu'ils ont un avantage comparatif par rapport aux autres parce qu'ils ont une expérience en la matière », a-t-il approuvé.

Les deux sociétés publiques City Train et Stuc, créées respectivement en 1989 et 2006, sont actuellement en arrêt. Il y a moins de cinquans, le gouvernement de la République avait doté City Train de cent nouveaux bus, mais la mauvaise gestion n'a pas permis à cette entreprise de sortir du borborygme où l'avait entraîné ses dirigeants. Cette société a également bénéficié de plusieurs avantages, compte tenu de son statut d'entreprise publique. Elle a, par exemple, été celle dont le coût du billet était le plus élevé, alors que la course était de cinq cents francs congolais pour quitter la périphérie jusqu'au centre-ville, dans les gros bus, City Train faisait payer mille francs congolais. Tous ces avantages n'ont pas permis à cette société de résister au vent de la faillite.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG

La sécurité transfusionnelle, un défi pour la RDC

Instituée depuis 2005 par l'Assemblée mondiale de la santé, la journée mondiale des donneurs bénévoles de sang a été célébrée le 13 juin au centre national de transfusion sanguine à Bandal sur le thème « Sang sécurisé pour sauver des mères ».

À cette occasion, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Shadrac Baitsura Musowa, qui a présidé au nom du ministre de la Santé publique la cérémonie organisée à cet effet a reconnu, dans son allocution, qu'en dépit de tous les efforts fournis par le gouvernement dans le domaine de la santé, « la sécurité transfusionnelle demeure encore un défi majeur à relever pour notre pays. Car non seulement qu'il n'existe pas ce jour dans le pays un nombre suffisant de donneurs bénévoles de sang, mais aussi du fait que le développement de la

sécurité transfusionnelle dépend largement du renforcement de notre système de santé ».

La journée mondiale des donneurs bénévoles de sang de cette année met l'accent sur les mères qui ont souvent besoin de sang surtout lorsqu'elles accouchent.

Se fiant aux statistiques du programme national de la transfusion sanguine, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique indique que sur 387 019 transfusions rapportées en 2013 à l'échelle du pays, 40 482 concernent les mères dont les vies ont pu être sauvées, grâce à des dispositifs adéquats de sécurité transfusionnelle.

« Il s'en déduit que chaque mois, 3 374 femmes ont été transfusées en RDC l'année passée ».

La problématique de la disponibilité permanente d'un sang de qualité, ajoute-t-il, est d'autant cruciale que 35% seulement des dons effectués au

programme national de transfusion sanguine proviennent des donneurs volontaires réguliers. « C'est dire que la majorité dans beaucoup de structures périphériques est constituée de donneurs familiaux ou de compensation, avec tous les risques de transmission des infections dont le VIH-sida et les hépatites ».

Pour éviter les risques de transmission des maladies, Shadrac Baitsura prône la promotion du don de sang et la fidélisation des donneurs bénévoles « qui doivent désormais être au cœur de l'action de différents groupes organisés, des associations des jeunes... ».

Shadrac Baitsura a, par ailleurs, renouvelé l'appel du ministère à tous ceux qui sont en bonne santé de venir donner un peu de leur sang tant le don de sang permet de sauver des vies humaines et de redonner le sourire aux parents des malades en détresse.

Aline Nzuzi

RDC

Le cap de l'émergence après le défi énergétique

Le projet hydro-électrique Inga III basse chute fait partie des « engagements audacieux » de la Banque mondiale (BM) qui permettent au pays d'accéder à un don de 73,1 millions de dollars US pour mettre en œuvre une opération d'assistance, a fait remarquer son directeur des opérations dans les deux Congo, Eustache Ouayoro.

En dehors du projet Inga III, il y a un autre financement de la BM en faveur du projet hydroélectrique de Ruzizi, sans compter également d'autres projets visant la stimulation de la production agricole, l'amélioration des transports et le développement des TIC. Aussi le cap de l'émergence économique est-il à la portée de la RDC mais cette dernière n'a d'autres choix que de régler durablement le problème de la production et de la distribution d'énergie.

Le taux d'accès de la population à l'électricité n'excède pas les 9% contre une moyenne africaine de 31%.

Entre-temps, le potentiel hydroélectrique du fleuve Congo, troisième en importance après la Chine et la Russie, a rappelé Eustache Ouayoro, offre effectivement une opportunité unique pour le développement du géant d'Afrique centrale. « Sans électricité, ce pays ne gagnera jamais le statut de marché émergent », a-t-il ajouté. Toutefois, la BM veut inscrire ses interventions en RDC dans le cadre de la promotion d'un modèle de développement responsable qui tient compte avant tout des conditions de vie de la population, créée des emplois et encourage le partage régional de l'énergie. Au-delà, elle espère arriver à créer un environnement propice aux entreprises du secteur privé, à offrir les infrastructures adéquates et à mettre

en place les compétences. Le tout va concourir à favoriser l'essor d'un potentiel encore inexploité. L'énergie constituera pour le pays un puissant moteur de croissance, et l'avenir de la RDC représente aussi celui de l'Afrique, a-t-il ajouté. Eustache Ouayoro est revenue sur certains indicateurs témoignant du dynamisme de l'économie congolaise.

En l'espace de quatre années seulement, entre 2010 et 2013, le taux de croissance est passé de 2,8% à 8,5%. Il y a eu aussi la forte baisse de l'inflation jusqu'à 1% en 2013, contre 53% en 2009. Même au niveau de la pauvreté, le taux a connu une baisse sensible entre 2005 et 2012, passant de 71% à 63%. D'autres résultats doivent être suffisamment mis en exergue. En effet, il faut rappeler les efforts engagés pour régler les problèmes de gouvernance et pour remédier aux insuffisances du secteur public et de l'administration publique.

Enfin, d'autres projets financés par la BM ont visé la santé et l'éducation dont la vaccination des enfants avec un taux qui est passé de 54% à 83% entre 2007 et 2011, ainsi que la construction de quatre mille salles de classe et la distribution de 18 millions de manuels scolaires. En définitive, l'embellie actuelle est d'abord le fruit des politiques du gouvernement.

À ce titre, les progrès économiques enregistrés ne peuvent que traduire l'efficacité des options des autorités congolaises dans ses politiques macro-économiques. Par conséquent, ces indicateurs économiques en progression ont eu pour effet de rassurer davantage les investisseurs. « Nous mobilisons tous les leviers de notre action sur le plan financier, technique et des savoirs pour changer cette situation », ont ils déclaré.

L.E.

CLIMAT DES AFFAIRES

Les Américains pour un partenariat à long terme

L'État congolais et la délégation d'investisseurs appartenant au consortium « The Corporate Council on Africa » ont convenu de multiplier les missions de cette envergure pour faciliter la venue d'autres investisseurs américains sur le sol congolais et la création d'emplois.

Au-delà du discours, il faut signaler le passage par le Guichet unique de création d'entreprise de l'un des quatorze investisseurs américains faisant partie de cette mission d'affaires à Kinshasa. Selon les informations fournies par la primature, cet investisseur pourra démarrer ses activités en RDC dans les

plus brefs délais. Désormais, avec les nouvelles facilités offertes par le Guichet, il est possible de remplir toutes les formalités de création d'une entreprise en seulement trois jours. Parmi les entreprises américaines qui ont fait le déplacement de Kinshasa, il y a Citi Group, Caterpillar, Freeport-Mc Moran, Michaël Baker international, Philip Morris, JR Bouille, Chevron, Computer Frontiers, Boeing et Bechtel Academi.

Le grand défi actuellement est d'établir un véritable pont entre la RDC et la communauté des affaires des États-Unis d'Amérique. Des opportunités ont bel et bien été identifiées dans plusieurs secteurs, notamment le transport

aérien. « La RDC est un pays à la croisée des chemins. Elle devient un potentiel important tel que la croissance l'a démontré. Mais c'est un pays où beaucoup restent à faire. Nous allons être là pour un partenariat à long terme qui permet d'aider au développement du transport aérien en RDC », a expliqué le directeur marketing régional de Boeing, Michaël Bangué-Tandet. Et c'est maintenant qu'il faut arriver à canaliser le plus d'investissements directs étrangers américains. Le groupe qui a séjourné à Kinshasa évolue dans l'engineering, l'aviation, les mines, l'exploitation pétrolière et les nouvelles technologies.

Laurent Essolomwa

SCULPTURE

Freddy Tsimba expose à l'Institut français

Le vernissage, qui constituera l'évènement du 20 juin à la Halle de la Gombe, durera trois semaines, soit jusqu'au 5 juillet. Ouverte à tout public de mardi à samedi, elle sera d'entrée libre.

« C'est ma première grande exposition en solo à l'Institut français (IF) », a expliqué d'entrée de jeu Freddy Tsimba aux Dépêches de Brazzaville. Plutôt étonnant quand l'on sait que notre sculpteur s'est affiché presque partout dans le globe, c'est le cas notamment au Museum für Moderne Kunst de Francfort où il participe à l'exposition collective du curateur Simon Njami depuis le 21 mars.

À propos du contenu de l'exposition, sans nous en donner tous les détails, Freddy nous a confié : « Le travail que je vais présenter repose sur des objets de récupération ».

L'exploration des poubelles me fait passer pour un fou qui cherche à y extraire de quoi assurer sa survie. Dans un sens, ceux qui pensent ainsi



Freddy Tsimba devant une de ses œuvres

n'ont pas tout faux à la seule différence que je ne suis pas dément. Mais ce n'est pas loin de la réalité car je procède de

cette façon dans le même objectif, à savoir que je suis en quête de ces objets délaissés, jugés inutiles pour assurer

ma survie et celle de mon espèce à moi, celle d'artiste et de créateur ».

La trentaine d'œuvres que le sculpteur

entend offrir à la vue des amateurs d'art, nous a-t-il dit, sont « de nouvelles créations que je gardais en réserve qui, pour moi, illustrent au mieux le thème « Neuf/six, code de la démence ». Le choix de ce fil conducteur pour son exposition s'appuie sur une observation personnelle du sculpteur, dont il nous a fait le partage : « Souvent, nous les plasticiens, nous sommes pris pour des fous alors que dans notre démarche créatrice nous nous efforçons d'aller au-delà du commun, question de montrer qu'il y a autre chose. »

Je crois plutôt que c'est la preuve que nous sommes libres de créer suivant l'inspiration qui nous habite sur le moment ». Au final, « Neuf/six, code de la démence » est un clin d'œil de Freddy Tsimba à ses pairs, une sorte de reconnaissance des efforts fournis au quotidien. « Cette exposition, je la dédie aux créateurs qui sont pris pour des rêveurs alors qu'ils s'efforcent de cristalliser des moments de la vie, de fixer certains événements afin qu'il en reste plus que de vagues souvenirs », a-t-il affirmé.

Nioni Masela

CINÉMA

Appel à films de la 29^e session du Fifak

L'avis de la manifestation tunisienne court jusqu'au 15 juillet et concerne des courts métrages de moins de 30 minutes, fictions, documentaires, animations et œuvres expérimentales comprises, en prévision de sa double compétition nationale et internationale organisée du 16 au 23 août.

Le comité organisateur fait d'ores et déjà savoir l'importance de l'évènement à venir arguant que « la ville de Kélibia, pôle d'attraction privilégié des touristes locaux en cette période d'été ».

Les prévisions plutôt rassurantes informent qu'à l'occasion, l'on s'attend à accueillir « environ deux mille

cinéphiles, trois cents cinéastes amateurs et étudiants en cinéma venus montrer leurs dernières créations (courts métrage) et échanger les expériences avec leurs homologues étrangers et les professionnels en la matière ».

Le comité annonce une programmation à mesure de contenter le public attendu à la 29^e session du Fifak. Aussi, fait-il savoir qu'il « prévoit plusieurs sections à l'intention de la population cible » susmentionnée et des estivants de la ville. Il s'agit, entre autres, de « projections de films » assorties de « compétitions nationale et internationale (amateurs et indépendants – écoles de cinéma) ». Dans la série des projections se tiendront notamment des « séances spéciales dédiées à un cinéma ou à un pays (Palestine, Irak, Liban) ou à un mouvement (cinéma underground, cinéma de résistance) ».

Par ailleurs, la jeunesse bénéficiera aussi d'une attention particulière au travers de la tenue de « ateliers pour enfants (projection de courts et longs métrage, masques, marionnettes, bandes dessinées) ».

Ce, à côté des « ateliers et Master Class pour les participants dirigés par des spécialistes tunisiens et étrangers ».

Dans son agenda, le comité a également prévu la tenue d'un colloque animé par des spécialistes et universitaires; des discussions des films en compétition ainsi qu'une compétition nationale de scénarios et de photos.

Toute personne intéressée par l'appel en cours peut s'inscrire en remplissant le formulaire disponible en versions française et arabe posté sur le net à partir du suivant lien : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=640818919333120&set=a.270085806406435.63749.138494026232281&type=3&theater>

Il convient de savoir que le Festival international du film amateur de Kélibia (Fifak) existe depuis 1964.

Organisé par la Fédération tunisienne des cinéastes amateurs en collaboration avec le ministère de la Culture, la contribution de la ville de Kélibia et du gouvernorat de Nabeul. Tenu pour l'un des premiers festivals cinématographiques africains, il réunit à chaque fois un grand monde.

N.M.

CAN-U17

La RDC face au Nigeria au deuxième tour des éliminatoires

Les Léopards football de moins de 17 ans affrontent, le week-end du 18, 19 et 20 juillet à Kinshasa, les jeunes Supers Aigles du Nigeria, au deuxième tour des éliminatoires de la 11^e édition de la Coupe d'Afrique des nations U17. Le match retour est prévu deux semaines plus tard à Abuja au Nigeria.

La RDC entraînée par le nouveau sélectionneur Éric Tshibusu s'est qualifié à cette étape de la compétition aux dépens des Hirondelles du Burundi qui ont déclaré forfait. Les deux équipes devraient s'opposer le 15 juin à Bujumbura. Les Léopards s'entraînaient déjà sous la direction d'Éric Tshibusu Ike depuis quelques jours avant de se mettre en repos car l'adversaire s'est retiré de la compétition.

Toutefois, le prochain match est bien plus important car les U17 du Nigeria ont été les finalistes malheureux de la 10^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de cadets organisée au Maroc. La compétition avait été remportée par les Éléphants de la Côte d'Ivoire. Pour affronter cette équipe du Nigeria, Éric Tshibusu va s'appuyer sur un groupe des trente-quatre joueurs qui ont été présélectionnés pour le match avorté contre le Burundi. Il s'agit de Jonathan Djuma (FC Ujana), Moussa Bola (AS Mabuilu), Kalima (CEFOO), Francis Makabi



Éric Tshibusu, sélectionneur des Léopards U17

(Les Anges), Ngeleka Masumbu (Shark XI FC), Maya Medi (AS Mabuilu), Muaka Ngongolo (FC Lokolo Moto), Mutombo Tshiniyam (Benfica Junior), Tandu Tote (St Etienne), Mulatu Mboma (St Etienne), Diala Docta (FC Jak), Kalala Djodjo (FC Lokolo Moto), Nsumbu Kalala (AS Mabuilu), Matuta Mbedi (FC Jak), Luzi Kamara (CEFOO), Dido Tshisuku (TP Les Anges).

Ilya également Luanyi Kapila (New Belor FC), Masini Dimbua (New Belor), Mombelenga Ebengi (Shark

XI), Masamba (RCK), Tshibusu Yamba (FC Jak), Likuta (FC Ujana), Nzama Kabundi (Apocalypse), Robert Wilangi (New Belor FC), Adu Bikele (AC Sodigraf), Raddy Mayombo (Les Anges), Gloire Kadiamosiko (ACTFoot), Mawanga Nsemani (AS Mbudi), Djikamba (AC Nayya), Nzuzi Makualala (Ballon d'or), Diangi Mbala (AS Sodigraf), Wanda Ngana (AS Mabuilu), faso Mando (CEFOO) et Matumona (Apocalypse).

Martin Engimo

HUMEUR

Quand les contre-témoignages déstabilisent les pasteurs

Jamais on ne verra de pasteurs accorder un espace à ce genre de témoignages : « Monsieur X est resté longtemps interné dans une église à cause d'une pathologie quelconque, mais il n'a pas trouvé la guérison. Et c'est à l'hôpital seulement que la cause de la maladie a été diagnostiquée et que le mal a été guéri... » Car, pour eux, ce sont des témoignages déstabilisants, qui peuvent créer une fuite des adeptes et, à plus long terme, provoquer la fermeture de l'église.

Nous nous interrogeons alors sur la véracité de tous ces témoignages déversés à longueur de journée dans les paroisses et autres lieux de culte par les fidèles et les croyants. Ces témoignages sont-ils des montages pour accroître l'effectif des adeptes ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi la moindre discussion entre les meneurs d'une église entraîne-t-elle leur séparation qui aboutit le plus souvent à la création de nouvelles sectes religieuses ? Les témoignages contraires se multiplient au sein des nouvelles entités culturelles : « Il n'y avait pas de vrais témoignages là-bas », propos frustrés de ceux qui ont fui la première secte.

Il est certain que de nombreuses sectes religieuses naissent et se développent grâce aux témoignages. Vrais ou faux, ces témoignages ne convainquent certainement pas tous les adeptes, car chaque croyant arrive à l'église avec son problème et en cherche la solution auprès du pasteur. Quant aux pasteurs, tous les témoignages qui ont pour but de vanter les mérites de la secte et le savoir-faire religieux du pasteur sont un élément déterminant de la vie de l'église. Car les témoignages positifs confortent les pasteurs dans leur positionnement culturel et « vendent » bien l'église.

En termes plus simples, les témoignages qui ne font pas l'éloge de la secte et de la clairvoyance prophétique du pasteur ont des conséquences fâcheuses à la fois sur la vie de l'église et sur la trajectoire religieuse du pasteur. Ces témoignages tournent autour de succès, réussites, avantages et avancées quelconques. « Maman pourquoi les pasteurs n'accordent-ils pas un moment à ceux qui ont des témoignages contraires pour parler publiquement ? » Bonne question qu'un enfant curieux à peine converti posait à sa mère. Cette maman avait de la peine à répondre à l'enfant, pour savoir pertinemment que tous les témoignages ne sont pas des vérités intouchables et que le pasteur ne peut se le permettre.

« Je suis passé à l'hôpital pour telle maladie, et les examens médicaux n'ont rien donné. C'est ici à l'église que j'ai pu obtenir la guérison ! » De tels témoignages sont ovationnés par les fidèles, et par le pasteur lui-même car il se trouve conforté dans son positionnement. Or il est vrai que le diagnostic de l'hôpital va de pair avec la sophistication de l'appareillage utilisé et la formation du personnel. Et ce n'est pas parce qu'un centre médical a loupé un diagnostic que le patient devenu adepte d'une église va conclure que l'hôpital a échoué et que l'église a réussi. Les spécialistes du métabolisme parlent souvent de l'hypophyse et de l'hypothalamus qui réguleraient certains fonctionnements physiologiques et créeraient de la bonne humeur en rapport par leurs sécrétions endocrines. Une simple sensation de douleur peut être éliminée par ce jeu de sécrétions internes, et si cela se passe dans une église le fidèle a tendance à crier haut et fort qu'il s'agit d'une guérison « miracle ».

Et lorsque les témoignages affluent, les églises ont tendance à perdre l'essentiel de l'Évangile, car elles accordent alors trop de temps à ces témoignages dont la plupart ne sont que des vérités propres à leurs adeptes. Ces témoignages, qui louent les mérites et les succès de la secte et du pasteur, sont orientés vers l'échec et l'impuissance du mal, autrement dit du « satanisme », et essaient de ligoter au passage certaines prouesses de la médecine. Or tout le monde sait ce qu'est un témoignage. Il peut être à but attractif ou bien à but déstabilisateur.

Pire encore, ces pasteurs privilégient certaines tranches dans les médias audiovisuels pour ne faire passer que des témoignages positifs. Si l'émission est en direct et qu'un auditeur essaie de poser au pasteur une question qui met en doute un témoignage, celui-ci se fâche et perd les pédales. Il devient clair que de nombreux témoignages sont montés à des fins précises. Le contre-témoignage peut alors provoquer l'évasion des adeptes, et c'est le pasteur qui en paie le prix fort.

Faustin Akono

FORMATION QUALIFIANTE

Clôture des journées portes ouvertes



Vue des participants aux journées portes ouvertes

Manifestant l'intérêt de ces journées, Servais Packa, directeur départemental, a expliqué que les différents thèmes développés au cours de ces journées ont constitué d'excellents choix et deviennent de véritables supports pour les formateurs et l'ensemble des participants. Ces journées ont permis aux participants de lever la confusion qui existe entre la formation qualifiante et la formation professionnelle. Il a aussi souligné qu'en dépit de l'exis-

tence de plusieurs centres de formation à Pointe-Noire, certains d'entre eux ne sont pas encore en conformité avec les lois et règlements en la matière. Pour sa part Didier Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, a indiqué que ces journées constituent l'une des rencontres importantes sur la formation qualifiante de jeunes congolais car elles permettent de lutter contre le chômage. « La question sur

la formation qualifiante et l'emploi est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics et doit susciter l'implication de tous les citoyens afin d'atteindre l'émergence du Congo en 2025 », s'est exprimé Patrice Onka en reprenant les propos du directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi.

Cerise sur le gâteau, des attestations ont été remises aux participants.

Séverin Ibara

NAISSANCE DES TRIPLÉS

Un couple sollicite une aide sociale urgente

Le 20 mai, le jeune couple vivant au village Tchitanzi dans le district de Tchiamba Nzassi, département de Pointe-Noire, a mis au monde des triplés de sexe masculin. Ne pouvant faire face aux nombreux besoins qu'entraîne cette triple naissance, le couple a lancé un SOS.

Ce qui devait être une excellente nouvelle pour François Ngoma Bouity, 35 ans, et Natacha Nombo Tchizinga, 29 ans, s'est transformé en un calvaire. En effet, ces trois nouveaux-nés viennent s'ajouter aux six enfants qu'ils ont déjà en charge.

La situation que vit le couple inspire la pitié et la compassion car aucun des deux jeunes parents n'a une activité génératrice de revenus. L'homme est sans emploi, tout comme la femme qui

se livre momentanément aux travaux champêtres à proximité de leur habitation pour nourrir la petite famille. Saisie par cette affaire, la circonscription d'action sociale de Tchiamba Nzassi, par le biais de Joëlle Wivine Yoka Gombi, assistante sociale principale, a fait face aux besoins d'urgence en achetant des produits de première nécessité (savonnettes, eau minérale, biberons, détergents, lait, sucre) et en payant les ordonnances...

Antoine Tchimbakala, le chef du village de Tchitanzi, a de son côté, initié des correspondances en direction des autorités locales pour solliciter toute aide multiforme en faveur du couple, eu égard aux besoins énormes que nécessite la prise en charge des triplés (médicaments, vêtements, couvertures, draps, lait, sucre, moustiquaires, etc.).

Les associations caritatives, les ONG de bienfaisance, les personnes sensibles sont appelées à faire parler leur cœur en faveur du couple qui vit une situation pas loin de la détresse.

Sous l'impulsion de la circonscription d'action sociale de Tchiamba Nzassi, plusieurs actions ont été menées pour venir en aide au couple, mais ces actions, pour la plupart, sont restées lettre morte.

Hervé Brice Mampouya



François Ngoma Bouity et Natacha Nombo Tchizinga et leurs trois bébés

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule
pour rouler
tranquille

1 mois gratuit
d'assurance Auto*

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

* Offre soumise à conditions, voir modalités dans le réseau Allianz.

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
«Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014- 2021»
Montant global de l'opération :10 milliards de Francs CFA



Fructifiez vos investissements

COMMUNIQUE

Alios Finance Gabon, établissement de crédit spécialisé, présent au Gabon depuis 48 ans, lance sur le marché financier de l'Afrique Centrale un emprunt obligataire d'un montant de 10 milliards de F CFA rémunéré au taux de 6,25% brut l'an.

Cette opération, d'une durée de 7 ans et qui bénéficie de la lettre de confort de la maison mère Alios Finance SA, vise à soutenir la demande de plus en plus forte de sa clientèle, notamment en matière d'accès à l'immobilier et aux équipements de grande consommation.

L'offre est composée de 1.000.000 (un million) d'obligations d'une valeur nominale de 10.000 F CFA chacune et s'adresse aux personnes physiques et morales résidentes ou non dans la zone CEMAC. La cotation des titres sera assurée par la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), et les revenus y relatifs bénéficieront du régime fiscal dérogatoire applicable aux titres cotés à la BVMAC, soit un taux d'IRCM de 5% libératoire de toute autre imposition.

Les souscriptions sont ouvertes du 02 Juin au 31 juillet 2014 auprès de BGFIBourse et des membres du syndicat de placement.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants : (241) 04 29 29 63 ou (241) 02 07 07 68 ou par email : souscriptions.bgfibourse@bgfi.com • souscription@alios-finance.com

Alios Finance, Plus proche pour aller plus loin.

Période de souscription :
02 juin au 31 juillet 2014

Prix d'émission :
10 000 FCFA

Nombre de titres :
1 000 000 obligations

Durée :
7 ans

Émetteur :

Plus proche pour aller plus loin

Arrangeur et Chef de File :

BGFIBourse

Syndicat de Placement :
• Groupe BGFIBank
• La Financière SA
• Africa Bourse

Cotation :
 BVMAC

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/14

MODE

Pointe-Noire a abrité le concours international de mannequins 2014

Organisé par l'agence Élite model look, ce concours a réuni près d'une quarantaine de mannequins du département de Pointe-Noire. Il a eu lieu le mercredi 11 juin dans un hôtel de la place, en présence des membres du jury et de plusieurs invités.

À l'issue de plusieurs passages en vue de leurs choix par les membres du jury, cinq mannequins ont été présélectionnés, représentant ainsi le département de Pointe-Noire. Selon le jury, ce concours est réservé aux jeunes filles âgées de 14 à 22 ans, et les premiers critères de présélection sont d'être mince et d'être naturel.

Après le département de Pointe-Noire, le concours international de mannequins sera organisé les 14 et 28 juin à Brazzaville avant la tenue du casting national au mois de septembre. L'édition de cette année est la 31^e au niveau de la sous-région africaine, alors que le Congo Brazzaville en est à sa première participation. Le concours se déroule à travers 60 pays à travers le monde. Au niveau africain et mondial, il se poursuivra pendant les mois d'octobre et de novembre prochains, respectivement en Côte d'Ivoire et en Chine.

Séverin Ibara

L'état des ruisseaux de la ville océane inquiète

La saison sèche serait un bon moment pour que les différentes rivières de la ville soient curées, aménagées ou assainies. Pourtant, aucun signe n'annonce une quelconque opération malgré l'état actuel de nombreuses rivières qui contrastent avec les ambitions communément affichées



Vue de l'un des rivières de la ville océane

Le pont Bakadila annonce les couleurs. Ici, la rivière est abandonnée dans une brousse alors qu'elle traverse la ville océane, de part en part. Même image au marché de la Frontière où la rivière est transformée en dépotoir public. Ici comme là, aucun signe d'assainissement n'est visible surtout en cette période de saison

sèche. Le même spectacle est visible sur la rivière qui traverse l'avenue Bord-Bord à cinquante mètres de l'arrêt Km4. Le constat est que ces rivières souffrent toutes d'un manque criant d'aménagement et sont transformées en dépotoir public sous l'œil impuissant de ceux qui ont la charge

d'y veiller. Dans ces rivières stagnantes, à cause du début de la saison sèche, on y trouve, des boîtes vides de conserve, des bouteilles en plastique, des épaves de voitures, de pourritures d'aliments, des tas d'ordures ménagères, des feuilles mortes, des herbes de toute sorte et des excréments d'animaux. Ces

endroits sont des refuges incontestables du microbe responsable du choléra, paludisme, poliomyélite et autres. Qu'attendent les autorités en charge des ces questions d'assainissement dans la ville pour aménager ces endroits à risque ? Telle est question.

Faustin Akono

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Le programme de la dernière ligne droite

L'AC Léopards, champion de la mi-saison, Diables noirs son dauphin et l'Étoile du Congo, l'actuel troisième, auront à cœur l'occasion de se confirmer dans cette dernière ligne droite de la compétition.

Il reste quinze longues journées pour déterminer les représentants congolais aux prochaines compétitions interclubs de la CAF. On peut noter que quelques rencontres sont programmées à des dates qui n'arrangent pas les Léopards de Dolisie et les Diables rouges. Les Fauves et l'équipe nationale sont appelés à livrer leurs matches de la phase de poules de la Coupe de la Confédération et des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations notamment les 20 juillet et les 3, 10 et 24 août. Retour sur les grands rendez-vous de la phase retour

16^e journée

Vendredi 4 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : Interclub-FC Kondzo
Samedi 5 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC - La Mancha et à 16 heures : Patronage Sainte-Anne-FC Bilombé. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : Nico-Nicoyé-Cara. Dimanche 6 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Jeunesse sportive de Talangai (JST) - Diables noirs et à 16 heures : Saint-Michel de Ouenzé (SMO) - AC Léopards. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : Association sportive Ponténégrine (ASP) - Étoile du Congo et à 16 heures : V Club-AS Cheminots.

17^e journée

Samedi 12 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : FC Kondzo- Tongo FC. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : La Mancha - SMO et à 16 heures : AS Cheminots - Étoile du Congo
Dimanche 13 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : JST- Interclub à 16 heures : Cara-FC Bilombé. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : ASP - V Club et à 16 heures : Nico-Nicoyé-Diables noirs. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures : AC Léopards- Patronage Sainte-Anne.

18^e journée

Vendredi 18 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO-Tongo FC et à 16 heures : JST-FC Bilombé
Samedi 19 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Patronage Sainte-Anne- Nico-Nicoyé et à 16 heures : Cara-Étoile du Congo. Dimanche 20

juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : FC Kondzo-AC Léopards et à 16 heures : Diables noirs-ASP. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : V Club- La Mancha et à 16 heures : AS Cheminots- Interclub.

19^e journée

Samedi 26 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : Interclub- FC Bilombé. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : La Mancha -JST et à 16 heures : Nico-Nicoyé-FC Kondzo.
Dimanche 27 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Patronage Sainte-Anne- Diables noirs à 16 heures : Cara-AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : ASP- SMO et à 16 heures : V Club-Tongo FC. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures : AC Léopards-Étoile du Congo.

20^e journée

Vendredi 1^{er} août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : JST-ASP
Samedi 2 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Étoile du Congo-Patronage Sainte-Anne et à 16 heures : FC Kondzo- Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : FC Bilombé-Tongo FC
Dimanche 3 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO-AS Cheminots et à 16 heures : Diables noirs-AC Léopards. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : Nico-Nicoyé- V Club et à 16 heures : La Mancha- Interclub.

21^e journée

Vendredi 8 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC-ASP et à 16 heures : SMO-JST
Samedi 9 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : FC Kondzo- La Mancha et à 16 heures : Étoile du Congo-FC Bilombé. Dimanche 10 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Interclub-Nico-Nicoyé et à 16 heures : Diables noirs-AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : V Club- Patronage Sainte-Anne et au stade Denis Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures 30 : AC Léopards- Cara.

22^e journée :

Samedi 16 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC-Nico-Nicoyé et à 16 heures : SMO-Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : ASP- FC Kondzo
Dimanche 17 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Cara-La Mancha et à 16 heures : Étoile du Congo-Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : V Club- FC Bilombé et à 16

heures : AS Cheminots-JST et au stade Denis Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures 30 : AC Léopards- Interclub

23^e journée

Samedi 23 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Étoile du Congo-SMO et à 16 heures : Tongo FC- Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : La Mancha-Patronage Sainte-Anne. Dimanche 24 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : JST-Nico-Nicoyé et à 16 heures : FC Kondzo- AS Cheminots. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : ASP-Cara et à 16 heures : FC Bilombé- Diables noirs et au stade Denis Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures 30 : AC Léopards- V Club.

24^e journée

Vendredi 29 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : Interclub-ASP
Samedi 30 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Patronage Sainte-Anne- AS Cheminots et à 16 heures : JST-Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : Nico-Nicoyé-Étoile du Congo
Dimanche 31 août au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC- AC Léopards et à 16 heures : Diables noirs- La Mancha. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : FC Bilombé-SMO et à 16 heures : V Club-FC Kondzo

25^e journée

Vendredi 5 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : Patronage Sainte-Anne- ASP. Samedi 6 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO- Nico-Nicoyé et à 16 heures : FC Kondzo-FC Bilombé. Dimanche 7 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Étoile du Congo-La Mancha et à 16 heures : Cara-Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : AS Cheminots-Tongo FC et à 16 heures : V Club-Diables noirs. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie à 15 heures 30 : AC Léopards-JST

26^e journée

Vendredi 12 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : JST- Tongo FC
Samedi 13 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : FC Kondzo- Patronage Sainte-Anne et à 16 heures : Interclub-Étoile du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : Nico-Nicoyé-ASP. Dimanche 14 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO-V Club et à 16 heures : Diables noirs-Cara. Au Complexe

sportif de Pointe-Noire à 14 heures : La Mancha-FC Bilombé et à 16 heures : AS Cheminots-AC Léopards.

27^e journée

Vendredi 19 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : JST- FC Kondzo
Samedi 20 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Patronage Sainte-Anne- Cara et à 16 heures : Tongo FC-Étoile du Congo. Dimanche 21 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Interclub -V Club et à 16 heures : SMO- Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : La Mancha-AS Cheminots et à 16 heures : FC Bilombé-ASP. Au stade Denis- Sassou-N'Gusso à Dolisie : AC Léopards-Nico-Nicoyé

28^e journée

Vendredi 26 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : JST- Patronage Sainte-Anne
Samedi 27 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO- Interclub et à 16 heures : Étoile du Congo-V Club. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : Nico-Nicoyé-La Mancha
Dimanche 28 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Cara-Tongo FC et à 16 heures : Diables noirs-FC Kondzo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : AS Cheminots-FC Bilombé et à 16 heures : ASP-AC Léopards.

29^e journée

Samedi 4 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC - Patronage Sainte-Anne et à 16 heures : FC Kondzo-Étoile du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : ASP-La Mancha et à 16 heures : V Club-JST
Dimanche 5 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Cara-SMO et à 16 heures : Interclub-Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : AS Cheminots -Nico-Nicoyé et à 16 heures : FC Bilombé-AC Léopards.

30^e journée

Vendredi 10 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 15 heures 30 : Patronage Sainte-Anne- Interclub. Samedi 11 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : SMO- FC Kondzo et à 16 heures : JST- Étoile du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 15 heures 30 : Nico-Nicoyé-FC Biombé
Dimanche 12 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures : Tongo FC -Diables noirs et à 16 heures : Cara-V Club. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14 heures : La Mancha-AC Léopards et à 16 heures : ASP-AS Cheminots.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Du mauvais usage de la puissance

Les événements qui se déroulent actuellement en Irak, où les islamistes radicaux mènent une offensive victorieuse, étaient tout à la fois prévisibles et inévitables. Prévisibles, car le départ programmé des troupes américaines laissait un vide sécuritaire que le régime en place était évidemment incapable de combler. Inévitables, car seul un pouvoir fort, autoritaire et bien armé, pouvait s'opposer de façon efficace aux actions des mouvements radicaux qui ont entrepris de conquérir le Proche et le Moyen-Orient à la faveur de la guerre civile en Syrie.

Le temps viendra certainement où les États-Unis et leurs alliés européens dresseront le bilan des conséquences catastrophiques que leurs interventions anarchiques ont provoquées en différents endroits de la planète au cours des soixante dernières années. De la guerre d'Indochine à la guerre d'Afghanistan en passant par la guerre du Vietnam, la guerre d'Algérie, la guerre d'Irak et même la guerre de Libye - qui, elle, ne dit pas son nom -, la liste est longue, très longue même, des erreurs stratégiques qui ont

enfermé les puissances occidentales dans l'impasse où elles se trouvent aujourd'hui.

Lancées sous de nobles prétextes - l'instauration de l'État de droit, la lutte contre l'autoritarisme, la quête de la démocratie, la protection des droits de l'homme -, ces actions ont toutes débouché sur des violences extrêmes. Non seulement elles ont coûté la vie à des dizaines de millions d'êtres humains, mais encore elles ont provoqué des atrocités tout aussi graves que celles enregistrées durant les deux guerres mondiales, ont retardé de plusieurs décennies l'émergence des nations auxquelles elles étaient censées apporter le progrès, ont engendré des déséquilibres régionaux que nul ne sait corriger. Bref, loin d'apporter la paix et la sécurité aux peuples concernés, ces interventions aussi anarchiques que mal préparées et mal exécutées ont rendu instables des régions entières de la planète.

Si les gouvernements des pays occidentaux étaient sages, ils tireraient les leçons des erreurs commises par ceux qui les ont précédés et dont ils ne sont nullement

responsables. Mais les pesanteurs du pouvoir sont telles qu'aucun d'eux n'ose le faire, ce qui continue d'exposer le monde à des dérapages dangereux comme celui qui s'est produit récemment en Libye où la chute du colonel Kadhafi a déstabilisé l'immense région du Sahel, faisant de celle-ci une zone de non-droit où prolifèrent les trafics et les extrémismes en tout genre qui menacent l'Europe tout autant que l'Afrique subsaharienne. Dans un pareil contexte, deux mesures s'imposent de façon évidente.

La première est la mise en place de dispositifs internationaux qui empêchent les grandes puissances d'agir comme bon leur semble sans tenir aucun compte de l'intérêt général. Cela ne peut se faire qu'en donnant aux peuples du tiers-monde les sièges de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies qu'ils réclament en vain depuis plusieurs décennies. Alors en effet, et alors seulement, les « grands » cesseront de confondre leur intérêt propre avec celui de la communauté internationale ; alors, en effet, et alors seulement pourra-t-on empêcher la

réédition des erreurs passées.

La deuxième mesure, moins politique et plus subtile, serait de confier à ce qu'il est convenu d'appeler des think tanks, c'est-à-dire des groupes de réflexion internationaux, le soin d'établir le bilan exact des événements qui ont marqué les soixante dernières années à l'échelle du monde. La vision égoïste et autocentrée du monde qui a conduit les puissances occidentales à commettre les erreurs que nous dénonçons ici ne changera, en effet, que lorsque les Africains, les Latino-Américains, les Asiatiques seront associés à une réflexion d'ensemble permettant de tirer les leçons de ce passé dramatique.

Il est peu probable que les pays occidentaux, englués dans leur conviction de détenir la vérité, soient capables d'initier de tels débats. C'est donc bien au monde émergent, et tout particulièrement à l'Afrique, que revient cette tâche historique.

Est-il absurde d'imaginer que Brazzaville, placée comme elle l'est au cœur de l'Afrique, en soit le moteur ?

Jean-Paul Pigasse